



ACTES DE LA 3EME RENCONTRE DES RESEAUX AFRICAINS DE L'ESS
« Quels objectifs millénaires de développement durable (OMDD) post-2015
pourrions-nous compter pour assurer un développement juste et équitable pour
notre continent ? »

SOMMAIRE

- 1. INTRODUCTION : UN REGARD DU SUD SUR LA MEDITERRANEE**
- 2. CADRE POLITIQUE ET SCIENTIFIQUE DE LA 3EME RENCONTRE RAESS - DU 23 AU 26 AVRIL 2014-MARRAKECH**
- 3. MOT DE BIENVENUE DE LA COORDINATION DU RAESS - MERCREDI 23 AVRIL 2014**
- 4. DISCOURS OFFICIELS ET PRESENTATIONS INSTITUTIONNELLES - JEUDI 24 AVRIL 2014**
- 5. COMMUNICATIONS DES PAYS HOTES ET ORGANISATIONS PANAFRICAINES - JEUDI 24 AVRIL 2014**
- 6. SYNTHESE GENERALE DES ECHANGES INTER-PAYS - JEUDI 24 AVRIL 2014**
- 7. TABLE RONDE MULTI-ACTEURS DE L'ESS - VENDREDI 25 AVRIL 2014**
- 8. RESTITUTION DES ATELIERS THEMATIQUES - VENDREDI 25 AVRIL 2014**
- 9. MOT DE CLÔTURE ET CONCLUSION DE LA COORDINATION DU RAESS - VENDREDI 25 AVRIL 2014**



1. INTRODUCTION : UN REGARD DU SUD SUR LA MEDITERRANEE

Cette merveilleuse région méditerranéenne trouve, comme les autres endroits qui se situent dans des lieux de passage, sa dynamique quotidienne dans la mouvance des influences qui viennent de partout. C'est une région de rassemblement et de brassage de toute une série de civilisations et de cumul d'événements historiques dont l'ensemble fait d'elle un lieu bien particulier. Chaque chose et chaque image des différentes facettes de cette Méditerranée exigent un certain regard assez profond pour qu'elles soient comprises et analysées et que son secret soit élucidé. La Méditerranée est à la fois ce qui sépare et ce qui relie.

Il ressort de son patrimoine génétique que l'Europe et l'Afrique demeurent les facteurs les plus influents sur son changement. En effet, cette région a été le témoin bienveillant de plusieurs transactions à caractère politique, social et économique entre les pays européens et leurs homologues du continent africain. Ceci a évolué à travers de longues périodes de crise où la traite négrière était monnaie courante et le pillage des richesses africaines, un droit imposé par les colons.

Au lendemain de l'indépendance du continent africain, la Méditerranée a changé de fonction. Elle est devenue le passeur de la nuisance du Sud vers le Nord qui a donné lieu rapidement à de grandes crises d'ordre social telles que les montées du racisme à l'égard des ressortissants du Sud ainsi que l'exploitation abusive de la main d'œuvre étrangère, particulièrement dans les secteurs des mines.

Aujourd'hui, devant cette crise mondiale, la Méditerranée représente le creuset et le point d'ancrage d'une nouvelle génération de problèmes liés notamment à la pollution, le vieillissement des populations, l'agitation sociale et l'instabilité politique. Quant à l'immigration, elle est devenue un problème sociétal d'une grande ampleur qui frappe particulièrement le Maghreb. Auparavant, cette région a été utilisée comme passage vers le Nord. Depuis quelques années, elle est devenue une destination. La situation de l'Europe dans les années 60 et 70 se retrouve maintenant dans ces pays-là, avec toutes les conséquences secondaires que cela engendre.

Un nouveau profil de migration économique est en train de se mettre progressivement en place et ce, dans le sens d'un déplacement du Nord vers le Sud. Il concerne des demandeurs d'emploi et des personnes retraitées. Ce dernier phénomène a tendance à progresser depuis quelques années. Évidemment, une pension de retraite européenne permet à un ménage de troisième âge une vie décente avec des conditions meilleures que dans son pays d'origine. Beaucoup de villes du Sud sont entrain de connaître ce type de migration. Il y a même parfois des quartiers investis par des retraités qui développent de nouvelles activités socioéconomiques ou culturelles transférées d'ailleurs et qui prennent de plus en plus de place dans les espaces publics.

Cette nouvelle tendance sera probablement à l'origine d'un changement important dans les rapports entre pays ; ce qui pourrait engendrer la mise en place d'un nouveau cadre relationnel entre eux. Ce changement de comportement social, politique et économique apportera des nouvelles conditions de partenariat qui tiendront compte des intérêts des uns et des autres.



Cependant, le Sud est confronté, en plus de ce déséquilibre constaté, à un déficit important en matière de décentralisation et de régionalisation, deux éléments essentiels pour amener cette économie à intégrer un territoire et devenir un générateur par excellence de richesses et d'emplois. Comparant les pays du Sud agissant dans le domaine de l'Economie Sociale et Solidaire, on peut constater que le Maroc a fait des efforts louables dans ce domaine depuis 2000. Il se distingue par rapport aux pays de la rive Sud par une avancée remarquable dans certains chantiers liés au développement des entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire. L'Initiative Nationale du Développement Humain (INDH), lancée en 2005 pour lutter contre la pauvreté, et le deuxième pilier du plan «MAROC VERT», destiné aux petits agriculteurs, témoignent tous deux de cette large implication des associations et des coopératives.



La situation en Algérie est différente où l'économie sociale du pays est marquée majoritairement par l'action mutualiste centrée sur la couverture sociale et médicale. La vie associative, quant à elle, reste modeste et très localisée. En Tunisie, la promulgation d'une nouvelle loi sur les associations en 2011 se distingue par l'absence de sanctions privatives de liberté ainsi que la simplification des procédures en matière de création et de gestion d'une association. La nouvelle constitution tunisienne a inscrit aussi la démocratie participative en donnant de l'importance aux régions. Néanmoins, la relation entre la société civile et le pouvoir exécutif reste marquée par des hésitations réciproques ainsi qu'une absence de procédures de concertation.

Les textes réglementaires régissant l'économie sociale sur le rive Sud laissent apparaître globalement des définitions statutaires non conformes à ce qui se fait dans la majorité des pays. Cette hétérogénéité rend difficile le partenariat intermaghrébin dans ce domaine d'autant que chaque gouvernement donne une lecture particulière à l'usage et à l'utilité de cette alternative. Certains veulent en faire un instrument palliatif, caritatif alors que d'autres la voient comme un levier pour assurer un développement durable capable de mobiliser le potentiel de chaque territoire afin d'apporter le changement et les conditions nécessaires en faveur d'un développement local inclusif.

La rive Nord est mieux placée par rapport au Sud en matière d'Economie Sociale et Solidaire. En France, 45% de la population majeure adhère aux associations relevant de la loi de 1901. Au niveau européen, on compte 248 millions d'adhérents dans une coopérative, une mutuelle ou une association avec une contribution au PNB de 8%. La contribution de ce secteur dans l'emploi en Europe est de l'ordre de 6%. Ces données montrent combien l'entreprise sociale est importante dans la dynamique économique européenne.

De ce constat, il ressort la nécessité d'amener les deux rives à travailler ensemble pour profiter suffisamment des expériences des uns et des autres ainsi que valoriser les échanges commerciaux des services et des produits émanant des coopératives. À ce propos, le commerce équitable a un rôle prépondérant à jouer pour créer une nouvelle dimension d'échange entre l'Europe et ses anciennes «colonies». Cette coopération pourrait donner l'occasion à beaucoup de pays du Nord d'effacer l'ardoise du passé et de promouvoir une citoyenneté solidaire plus émancipée et plus juste.

Auteur de l'article : M. Abdeljalil CHERKAoui, Coordinateur du RAESS



2. CADRE POLITIQUE ET SCIENTIFIQUE DE LA 3EME RENCONTRE RAESS-DU 23 AU 26 AVRIL 2014-MARRAKECH

Cette troisième édition s'est inscrit dans le cadre d'une suite logique de trois événements internationaux de la société civile agissant dans le domaine de l'Economie Sociale et Solidaire : la réunion des Rencontres du Mont-Blanc à Chamonix 2012, la rencontre du RIPESS à Manille 2013 et l'initiative d'une plateforme de la société civile Europe – Afrique du Comité Economique et Social Européen, CESE en 2014. La coordination du RAESS s'est engagée à organiser un moment de concertation entre acteurs de l'ESS du continent et organisations internationales concernées afin de mieux contribuer à la définition des OMD post-2015 ainsi que tracer la feuille de route associative continentale en faveur d'un développement inclusif et démocratique. Cet espace de débats a réuni les réseaux-membres du RAESS, des organismes panafricains, des partenaires internationaux ainsi que des spécialistes dans ce domaine.

Cette 3^{ème} édition a aussi complété les réalisations de Kenitra et d'Hammamet. Elle a ainsi constitué une pierre supplémentaire de soubassement à la construction du RAESS et à son rôle contributif au développement du continent. Elle a eu pour objectif de poser les problématiques suivantes :

- L'organisation de la société civile et son partenariat avec le secteur privé et les Pouvoirs Publics ;
- Les compétences et l'innovation dans le domaine de l'ESS en ce qui concerne notamment les coopératives, les associations, les mutuelles, les fondations et les entreprises sociales;
- La dimension juridique panafricaine régissant le cadre de l'ESS;
- L'intégration des approches et des outils de l'ESS dans les politiques publiques;
- La dynamique régionale et internationale de l'ESS ainsi que les différentes formes de coopération et d'agrégation des structures panafricaines;
- Les niveaux d'adaptation des concepts et des définitions de l'ESS par rapport à la réalité africaine;
- Les programmes de l'ESS dans les politiques sectorielles à savoir la finance solidaire, la micro-assurance, le tourisme solidaire, les services à la personne et l'insertion par l'économique.

Le programme a proposé plusieurs espaces d'échange et temps forts sous forme de table ronde et d'ateliers thématiques :

Un premier temps a permis aux différentes délégations de partager avec l'auditoire leurs bilans et perspectives des programmes pays de l'ESS.

Un deuxième temps a eu trait à la définition des voies et moyens pour contribuer à la promotion de l'ESS en tant que moteur de développement humain dans le continent.

Un troisième temps fut consacré à un partage entre experts et professionnels sur une série de questions se rapportant aux concepts, définitions et approches qui pourraient clarifier la perception



panafricaine chez les uns et les autres concernant les politiques de l'ESS ainsi que leurs opportunités de développement.

Une traduction anglais-français et réciproquement a été assurée en simultanée pour l'ensemble des séances plénières ainsi que l'un des ateliers thématiques.

Parallèlement, une équipe de rédacteurs et de rapporteurs réunis au sein d'un comité de rédaction, a eu pour mission d'assurer le suivi des débats et des discussions ainsi que s'entretenir avec les délégations invitées afin de réunir l'ensemble des documents produits en vue de la publication des actes aux termes de cette rencontre.

Les missions du comité de rédaction ont porté sur les axes de travail suivants :

1. La collecte des présentations-pays des intervenants et le traitement des renseignements recueillis;
2. La sélection des documents à remettre aux invités en fonction de leur utilité ;
3. L'entretien avec les Représentants-pays pour finaliser le reportage des programmes de l'ESS dans leur pays;
4. Le recueil des déclarations-phares des principaux intervenants particulièrement les organismes panafricains;
5. Le recueil des rapports des ateliers et des séances plénières, assortis des conclusions à la fin de la 3^{ème} rencontre;
6. L'élaboration du rapport final de la rencontre avec un reportage photographique et un enregistrement vidéo des entretiens des personnes-ressources.

A noter que le comité d'organisation de la 3^{ème} rencontre du RAESS a invité les femmes et les hommes-ressources ainsi que les intervenants à préparer à l'avance leurs contributions tout en tenant compte des documents de base restitués par le RIPESS, les RMB, l'UE-Afrique (CESE) et les organisations participantes.

Les résultats immédiats recherchés de cette rencontre se sont articulés autour de trois éléments majeurs :

1. Un plan d'action du RAESS pour les deux années à venir;
2. Une réaction explicite des membres du RAESS concernant les OMD post 2015;
3. Des perspectives de partenariat panafricain et international dans le domaine de l'ESS.



En guise d'introduction, Monsieur CHERKAoui, Coordinateur du RAESS, a souhaité la bienvenue au Maroc et sur Marrakech à l'ensemble des délégations africaines représentées autour de la table.

Il a informé les participants africains que les Entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire (EESS), membres du Réseau Africain de l'ESS (RAESS), ont bénéficié de plusieurs occasions de débat sur l'ESS et le développement en Afrique. La première à Kenitra au Maroc en octobre 2010, à l'issue de laquelle a été institutionnalisée l'idée du réseau africain de l'ESS ; la seconde à Hammamet en Tunisie en mai 2013 au cours de laquelle fut révisée la feuille de route africaine incluant une série de projets.

Le RAESS a également été invité à participer à des débats traitant de la même problématique au niveau international. Tout d'abord à Manille aux Philippines lors de la rencontre du Réseau Intercontinental pour la Promotion de l'ESS (RIPESS) en octobre 2013; puis, à Chamonix à l'occasion de la 6ème édition des Rencontres du Mont Blanc (RMB) en France au début de novembre 2013 ainsi que dans le cadre de la plateforme sur le partenariat entre l'UE et l'Afrique en avril 2014. Ces manifestations internationales ont permis au RAESS d'être représenté à travers des communications et des séances de sensibilisation sur la réalité du continent africain dans le domaine de l'ESS. Ainsi, cette 3ème rencontre africaine de l'ESS sur Marrakech du 23 au 26 avril 2014 a eu pour objectif de réagir à toutes ces manifestations internationales et aux recommandations qui en sont ressorties.

Par la suite, Monsieur CHERKAOUI a présenté le programme de la manifestation : dans un premier temps, un exposé de la stratégie ESS d'une durée de 10 minutes a été réalisé respectivement par chaque pays-hôte; dans un deuxième temps, deux ateliers thématiques ont été animés en simultané et restitués en séances plénières.

Le premier atelier était relatif à l'établissement d'une feuille de route africaine 2014-2016 à partir de la mobilisation de compétences et des projets.

Le second atelier a porté sur le positionnement du RAESS dans les chantiers internationaux (RMB, RIPESS...) représentant des pistes réelles de progrès et des moyens pour le RAESS de négocier sur un plan international.

La table ronde multi-acteurs, quant à elle, a apporté des éclairages sur le concept et les principes de l'ESS : peut-il s'imposer au regard de la réalité africaine ?

Monsieur CHERKAOUI a aussi informé les invités africains de la présence d'une équipe de tournage ainsi que d'un comité de rédaction sur les lieux de la manifestation. Des entretiens avec les femmes et hommes-ressources de l'ESS, porte-paroles de l'Afrique, ont donc eu lieu pour valoriser la perception d'une militante et d'un militant sur l'ESS.



Au regard de la problématique financière, Monsieur CHERKAOUI a insisté sur le fait que la reconnaissance de l'ESS en Afrique doit passer nécessairement par des partenariats privé-privé et public-privé. Il est essentiel pour le RAESS d'identifier des partenaires qui souhaiteront accompagner financièrement les actions entreprises à l'avenir par les membres du réseau africain de l'ESS.

M. CHERKAoui a souhaité enfin un plein succès aux Réseaux-membres du RAESS pour les travaux qui ont eu lieu les jeudi 24 et vendredi 25 avril 2014.



4. DISCOURS OFFICIELS ET PRESENTATIONS INSTITUTIONNELLES – JEUDI 24 AVRIL 2014

☞ Discours du Wali-Gouverneur de la région Marrakech-Tensift Al Haouz, Monsieur Abdeslam BIKRAT

Cette 3^{ème} rencontre s'inscrit dans la continuité des travaux réalisés par le RAESS, témoin des efforts entrepris dans le cadre de l'Economie Sociale et Solidaire. Ce domaine économique permet de remédier de manière efficiente aux effets actuels de la mondialisation et de l'économie de marché.

La problématique des populations locales est de trouver une activité permettant de vivre dans la dignité. Aujourd'hui, les associations, les coopératives et l'ensemble des structures exerçant dans le domaine de l'ESS ont un rôle particulier à jouer dans le développement économique et social du Maroc où les valeurs de solidarité et d'entraide font partie intégrante de l'héritage ancestral du Royaume.

Depuis la nouvelle constitution de 2011, la société civile s'est hissée au rang de partenaire incontournable économique et social. L'INDH, Initiative Nationale de Développement Humain, empruntée d'une volonté royale et visant à préserver la dignité des populations vivant dans la précarité, a permis aux associations d'être des partenaires incontournables de l'ensemble des projets impulsés dans ce cadre.

Le rôle des acteurs de l'ESS, tels que les Associations et les Coopératives, est d'être les dépositaires d'un patrimoine et d'un savoir-faire. Les Pouvoirs Publics ont donc un rôle à jouer dans l'accompagnement de ces acteurs pour la valorisation et la commercialisation des produits.

Je tiens à rappeler que j'ai eu la chance de travailler avec les acteurs de l'ESS dans des zones difficiles en partenariat avec des femmes rurales pour lesquelles je leur adresse un hommage particulier. J'insiste aussi sur la solidarité avec les acteurs de l'ESS.

Enfin, je souhaite à l'ensemble des participants un plein succès pour les travaux de cette 3^{ème} rencontre des acteurs de l'ESS.

☞ Discours de Madame La Ministre de l'Artisanat et de l'ESS, prononcé par son Chef de cabinet Monsieur Boubker MAZOZ

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi d'abord de vous exprimer mon réel plaisir de participer aujourd'hui avec vous à cette 3^{ème} rencontre Africaine de l'Economie Sociale et Solidaire.

Cette rencontre qui réunit un riche éventail de participants venant de plusieurs pays du continent et des Représentants d'organisations internationales agissant dans le domaine de l'Economie Sociale et



Solidaire, est un important moment d'échange et de concertation pour mieux positionner le secteur dans les politiques de développement de nos pays respectifs.

Le Réseau Africain de l'Economie Sociale et Solidaire est né au Maroc, terre millénaire où la solidarité est une culture bien ancrée et sans cesse ravivée par la volonté de SM le Roi Mohammed VI, que Dieu le glorifie, de faire de l'acte solidaire un facteur d'union pour la lutte contre la précarité et l'exclusion.

Le fait d'y retourner pour mieux asseoir les bases de cette organisation continentale témoigne de l'engagement du Maroc dans la promotion de la coopération Sud-Sud.

En choisissant le thème « Quels objectifs du millénaire de développement post 2015 pourrions-nous compter pour assurer un développement juste et équitable pour le continent africain? », cette rencontre s'inscrit dans une dynamique évolutive et reflète la détermination de tous, Société Civile et Gouvernements de faire du secteur de l'Economie Sociale et Solidaire un secteur-clé pour le décollage de l'Afrique.

En effet, le secteur de l'ESS, de par les valeurs et les principes qui l'animent, est à même de favoriser un accès démocratique des citoyens aux biens et services dans plusieurs domaines de développement économique et social, particulièrement ceux énoncés par les OMD. A des degrés différents, ces objectifs sont toujours d'actualité et nécessitent notre mobilisation à tous.

Mesdames et Messieurs,

Conscient du potentiel du secteur de l'ESS, le Maroc a fait du développement de ce secteur une cause consensuelle et a parlé sur l'esprit coopératif et associatif, fédérateur des efforts des petits producteurs pour développer et moderniser un ensemble d'activités économiques dans des domaines variés tels que l'agriculture, l'artisanat, l'habitat, la pêche et bien d'autres.

Déjà, lors du lancement de l'Initiative National de Développement Humain en 2005, Sa Majesté le Roi Mohamed VI, a souligné le rôle dévolu à ce secteur, en tant que levier de croissance et de développement.

En 2011, la nouvelle constitution du Royaume est venue corroborer cette dynamique en constituant les principes fondamentaux de coopération, d'entraide, de solidarité, d'équité, de transparence et en confortant le rôle de la société civile dans la vie politique et économique du pays.

Le Maroc, fidèle à ces engagements, porte un intérêt particulier à la dimension régionale et continentale du développement dans le cadre de la coopération Sud-Sud.

Les dernières visites du souverain marocain dans plusieurs pays africains ont inauguré et conforté cette nouvelle ère de collaboration et de partage des expériences dans nos différents pays, y compris dans le domaine de l'Economie Sociale et Solidaire.



Je rappelle à ce titre, que j'ai effectué en avril courant, une visite de travail fructueuse à Abidjan qui a été couronnée par la signature d'un accord de partenariat entre les femmes et les hommes d'affaires Marocains et leurs homologues Ivoiriens dans le domaine de l'artisanat.

Par ailleurs, le Maroc abrite l'Institut Panafricain de Développement de l'Afrique du Nord et le siège de l'Union Africaine de la Mutualité, institutions qui œuvrent activement au développement des relations du Maroc avec les pays Africains dans tous les domaines de l'ESS.

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, à cette occasion, vous assurer de la disposition du Ministère de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire à participer à la structuration des liens entre les pays africains pour fédérer nos énergies, mobiliser nos compétences et créer une nouvelle dynamique d'échange pour promouvoir l'ESS dans nos pays.

Enfin, je voudrais vous souhaiter à toutes et à tous la bienvenue au Maroc, et le plein succès dans vos travaux.

Merci.

☞ Mot de l'Afrique : Madame Bagayoko Aminata TRAORE, Parlementaire à l'Assemblée Nationale du Mali et députée à l'Assemblée de l'UMEOA

« Economie sociale et solidaire en Afrique : Enjeux et perspectives du réseautage et de l'équité du genre en ESS »

Face à une société en mutation influencée par un modèle économique capitaliste, l'individualisme a pris le dessus sur l'entraide, une des valeurs chères à nos sociétés ancestrales africaines.

La crise financière mondiale qui a marqué la planète entière ces trois dernières années, a sérieusement ébranlé les économies africaines déjà affaiblies, et par voie de conséquence les acteurs sociaux les plus vulnérables dont les femmes et les jeunes.

Au regard des nombreux défis en matière de développement économique et social en Afrique, sources de conflits potentiels en l'absence de mesures idoines dont l'Economie Sociale et Solidaire, cette 3^{ème} rencontre du Réseau Africain de l'Economie Sociale et Solidaire est une opportunité pour mieux porter la voix de l'Afrique dans un contexte des OMD post 2015.

Pour réduire ces inégalités et valoriser la place faite aux femmes et aux jeunes, les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire doivent :

- travailler à catalyser les comportements et les valeurs sociales fondées sur l'équité, la justice, la solidarité, la complémentarité, la collégialité et la participation responsable en vue de créer localement les conditions idoines pour un développement socio-économique humanisé et durable;
- développer les réseaux par pays pour une représentation continentale plus forte qui joue le rôle d'interface auprès des institutions régionales et internationales;



- renforcer les dynamiques parlementaires pour mieux soutenir les politiques publiques en faveur de l'ESS;
- soutenir en particulier l'entrepreneuriat féminin pour une réduction des inégalités à travers des protocoles spécifiques avec les organismes internationaux de développement.

☞ **Présentation des conclusions de la rencontre 2013/RIPESS/Manille, Monsieur Benjamin Quinones, Jr, Executive Coordinator, RIPESS**

The honorable President of RIPESS-Africa, Board members of RIPESS-Africa, delegates, ladies and gentlemen. Congratulations to the organizers of the 3rd African Assembly on SSE and to all the delegates here who will develop the outputs of this event. Thank you for giving me the opportunity to report to you the seven major contributions of RIPESS to the global advancement of social solidarity economy or SSE.

Consolidating the global vision of SSE

The first major contribution of RIPESS in advancing SSE is the development of a global vision of SSE. The SSE global vision will be disseminated to local SSE networks through the continental networks such as RIPESS-Africa. It is hoped that the global vision will rally more people and organizations to join the global SSE movement and put SSE in the development agenda of nations.

Development of SSE mapping standards and guidelines

The second major contribution of RIPESS is the development of standards and guidelines for mapping SSE initiatives. These standards were implemented by SSE networks in Luxembourg, Quebec, Italy, Germany, Brazil, France, and Spain. The mapping standards and guidelines are available in English, French, Portuguese, Spanish, and Italian. We would like to encourage RIPESS-Africa and other continental networks to use these standards and guidelines for mapping SSE realities in their respective continents.

SSE organizing and networking

The third major contribution of SSE is in expanding the organizing and networking of SSE in 6 continents: Africa, Asia, Europe, Latin America and the Caribbean, North America, and Oceania. A good part of SSE networking is being done through meetings and forums such as what you have today. It is encouraging to note that the 3rd assembly of RIPESS-Africa is attended by representatives of RIPESS in the other five continents.

Advocacy and formulation of policies favorable to SSE

The fourth major contribution of RIPESS is in the advocacy and formulation of public policies that support SSE. National laws on SSE have been created or are being proposed in several countries such as Quebec in Canada, Ecuador, France, Belgium, Brazil, Dominican Republic, and Republic of Korea. RIPESS through its network partners in Quebec established FIESS to encourage collaboration between governments and civil society in the co-construction of public policies of SSE.



Integrating SSE into the post -2015 development goals

Enhancing the gender perspectives and the leadership of women in the SSE Movement

Visibility of SSE in 6 continents and in the international development community

RIPESS has been granted an observer status in the United Nations Task Force on Social and Solidarity Economy. It also has consultative status with the Consultative Group on the post-2015 MDGs of the UN-Non-Government Liaison Services. The observer status of RIPESS is currently under review by UNCTAD. RIPESS has been able to put SSE in the agenda of FAO dialogues on food sovereignty and it actively participates in the ILO Academy on SSE. This increased visibility has further strengthened the capacity of the SSE global movement to impact the policies and programs of the UN and the international development community.

In conclusion, let me encourage the member-stakeholders of RIPESS-Africa to continue to enrich the seven contributions of our RIPESS global network to the advancement of SSE.

Thank you.

👉 Présentation de la plateforme UE-Afrique, Monsieur Xavier VERBOVEN, Président de l'ACP-UE Bruxelles

Mesdames, Messieurs,



La société civile s'est préparée pour faire entendre sa voix dans les relations entre l'Afrique et l'Europe. Ainsi, des représentants des employeurs, des syndicats, des agriculteurs, des consommateurs et des coopératives de l'Europe et de l'Afrique se sont réunis à Bruxelles les 4 et 5 mars dernier pour mettre en commun leurs points de vue sur des problématiques-clés pour l'avenir de nos relations.

Pour faire face à cette situation, un moyen essentiel est la formation. Bien évidemment, l'enseignement de base doit être universel. Mais pour lutter contre le chômage des jeunes, il est également nécessaire de promouvoir la formation professionnelle et d'accroître les synergies entre le système d'enseignement et le marché du travail. Le partenariat entre les entreprises et les établissements d'enseignement et de formation devrait être renforcé au niveau de l'élaboration des programmes et de l'anticipation des besoins.

Il est nécessaire en outre d'améliorer le climat des affaires pour contribuer à accroître la production et les investissements et favoriser ainsi l'émergence d'entreprises compétitives. Un tel contexte faciliterait sans doute l'accès des jeunes aux facteurs de production. Une question qui est également liée à l'emploi des jeunes est celle des systèmes de protection sociale. Bien que des initiatives porteuses aient été menées, l'accès aux systèmes de protection sociale de base demeure difficile dans de nombreux pays africains. Il faut noter que le développement de tels systèmes n'est pas un luxe réservé aux pays développés mais un droit de l'homme et un moyen de solidarité nationale soutenu par des ressources adéquates.

Il ne faut pas oublier que l'insécurité alimentaire et des pénuries alimentaires sévissent dans certaines régions africaines. De plus, la population africaine devrait continuer d'augmenter à l'avenir, tandis que le nombre d'agriculteurs, en termes relatifs, diminuerait en raison des migrations vers les villes.



Nous plaiderions également pour que l'UE et les pays ACP intègrent les principes de droit à l'alimentation dans leurs pratiques commerciales communes. Nous souhaiterions que l'Europe et les pays ACP lancent une action concertée au sein de l'Organisation Mondiale du Commerce afin que ces principes deviennent partie intégrante des politiques commerciales.

Je souhaiterais maintenant revenir sur un autre sujet, l'immigration et les droits des migrants. Il s'agit d'une question que les milieux économiques et sociaux ont traitée à maintes reprises. Puisque c'est un phénomène qui implique plus d'un Etat, nous souhaiterions encourager la conclusion d'accords entre les pays d'origine, de destination et de transit. Ces accords doivent chercher à faciliter la légalité et l'ordre de l'immigration, à garantir le droit international en matière d'asile, à réduire l'immigration irrégulière et à combattre les réseaux criminels de traite des êtres humains. Le principe du non-refoulement à la frontière doit être garanti et toute personne ayant besoin d'une protection internationale doit avoir la possibilité de présenter une demande.

D'un autre côté, nous observons avec préoccupation une accentuation de l'intolérance envers les immigrants, et craignons que les effets sociaux de la crise financière ne l'amplifient. Les immigrants clandestins doivent être traités en toutes circonstances dans le respect des droits de l'homme, que ce soit lorsqu'ils sont secourus ou détenus, lorsqu'une protection leur est octroyée, lorsqu'ils se trouvent en situation irrégulière c'est-à-dire « sans-papiers », ou qu'ils sont refoulés vers leurs pays d'origine.

Les représentants des milieux économiques ou sociaux ACP-EU constatent (voir la déclaration finale de Dakar des 4 et 5 juillet 2013) que bien que les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) actuels soient parvenus à mobiliser l'attention de la planète, le bilan reste très inégal avec des résultats encore largement insuffisants pour l'Afrique. Nous appelons la communauté internationale à une actualisation et à une dynamisation du processus de développement dans la perspective post 2015 en l'accompagnant de financements publics et privés adéquats notamment dans les pays ACP.

Il est important de souligner l'intérêt de concevoir dans le cadre de l'ONU, la convergence des OMD avec des objectifs de développement durable (ODD) qui assurent une cohérence entre la lutte contre la pauvreté, la production, la consommation durables et la préservation des ressources naturelles. La participation de la société civile ainsi que le dialogue social constituent des éléments-clés d'une bonne gouvernance, indispensable à la réussite des objectifs globaux de développement durable.

Enfin, les acteurs économiques et sociaux UE/Afrique rappellent que sur le continent africain, l'économie sociale fait partie intégrante des structures traditionnelles de solidarité, d'entreprises collectives et communautaires, qui souvent se transforment en coopératives. Ils invitent les autorités européennes et africaines à reconnaître la contribution des acteurs de l'économie sociale, y compris les coopératives, à l'élimination de la pauvreté, au développement local durable, à la promotion du travail décent et demandent aux autorités européennes et africaines de faire figurer l'économie sociale dans le plan d'action UE/Afrique 2014 – 2017.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite beaucoup de succès dans vos travaux.



L'association des Rencontres du Mont-Blanc :

- Un forum biennal réunit les dirigeants de l'ESS du monde entier pour leur permettre de co-construire des projets et prendre position sur les grands enjeux internationaux. Des évènements régionaux sont organisés entre les forums.

Janvier-Avril 2013 : Etude sur la Project Place;

Mars-Avril 2013 : Activités du groupe RMB avec les jeunes : Académie de l'ESS par le BIT à Agadir, au Maroc, et Forum Social Mondial à Tunis, en Tunisie ;

Avril 2013 : Labellisation au 2^{ème} Carrefour de la Mutualité à Rabat, au Maroc ;

Mai 2013 : Participation au MEDESS à Tunis, en Tunisie ;

Juillet 2013 : Accréditation de l'ONU : statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC ;

Août 2013 : Labellisation de l'événement sur l'agenda post-2015 en Amérique Latine ;

Novembre 2013 : 6^{ème} édition des Rencontres du Mont-Blanc. Création du groupe pilote international de l'ESS ;

Janvier-Décembre 2013 : Cahier d'initiatives 3^{ème} édition. Communication et réseaux sociaux.

Mars 2013 : publication de l'ouvrage *L'Economie sociale et solidaire, une réponse aux enjeux internationaux*

- *L'économie sociale et solidaire, une réponse aux enjeux internationaux* est **le premier ouvrage de la collection "Économie Sociale et Solidaire Monde"** créée et développée par les Rencontres du Mont-Blanc – Forum International des Dirigeants de l'Economie Sociale et Solidaire.
- Cette collection fait appel, pour toutes ses publications, à **des auteurs de tous les continents**. Chercheurs, praticiens, dirigeants de tous pays qui font part de leur vision, de leurs expériences et de leurs espoirs, pour que l'Economie Sociale et Solidaire internationale change d'échelle!



Le groupe RMB avec les jeunes pour l'ESS

- 2012 : Création du groupe RMB « Avec les jeunes pour l'ESS » suite à la 5^{ème} édition des RMB 2011 ;
- Il rassemble de jeunes futurs dirigeants du monde entier ;
- Ce groupe est composé de 64 jeunes de 18 pays différents, représentant tous les continents ;
- En 2013, les RMB ont « mandaté » une délégation du groupe RMB avec les jeunes pour l'ESS pour représenter les RMB lors de deux événements mondiaux : le **Forum Social Mondial à Tunis**, en Tunisie en mars 2013, et l'**Académie de l'ESS organisée par le BIT à Agadir**, au Maroc, en avril 2013.

Participation et labellisation d'événements : 2^{ème} Carrefour de la Mutualité à Rabat, au Maroc le 4 avril 2013

Organisé par l'Association Internationale de la Mutualité, l'Union Africaine de la Mutualité et parrainé notamment par l'organisation Mondiale de la Santé sur le thème « le rôle des mutuelles dans le développement de l'Economie Sociale et Solidaire ».

MEDESS à Tunis, en Tunisie, du 2 au 4 mai 2013

Promu par les groupes Macif et Crédit Coopératif, tous deux membres fondateurs des Rencontres du Mont-Blanc (RMB), le MedESS a réuni des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire de toute la Méditerranée, avec pour objectif de décloisonner les secteurs et les territoires, mobiliser les ressources et les engagements sur un même événement ou encore stimuler l'innovation de terrain.

Forum centraméricain et des Caraïbes sur le bilan et les perspectives des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) post-2015 à travers l'Economie Sociale et Solidaire à San José, au Costa Rica, 29 août 2013

Organisé par Aq'ab'al (entreprise d'ESS, membre des RMB depuis 2012) et FUNDEPOS Alma Mater, l'Université Technique nationale, la Banque Populaire et de Développement Communal, le Réseau des Fondations et des Associations d'Economie Sociale et Solidaire d'Amérique centrale et des Caraïbes, sur le thème : « Changer le cours de la mondialisation avec l'ESS ».

Moment fort des RMB 2013

Un des moments forts des RMB 2013 restera sans aucun doute **l'annonce du soutien officiel de la France exprimée par François Hollande**, annoncée lors de la matinée d'ouverture de la 6^{ème} édition des Rencontres du Mont-Blanc le samedi 9 novembre 2013. Lors de cette annonce, était réunis en table-ronde, Monsieur Benoit Hamon, Ministre français délégué à l'ESS, Madame Doris Josefina Soliz Carrion, Ministre Equatorienne de l'ESS et Madame Nadira El Guermai, Représentante du Roi du Maroc, Gouverneur et Coordinatrice Nationale de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain.



Création du groupe pilote international de l'Economie Sociale et Solidaire

Le 9 novembre 2013, lancement du **groupe pilote international de l'ESS** :

- Plateforme composée d'Etats de tous les continents, de grandes organisations de la société civile et d'institutions internationales ;
- Objectif : promouvoir l'Economie Sociale et Solidaire à travers le monde ; rendre cette forme d'entrepreneuriat accessible à toutes les populations et accroître la prise en compte de ce modèle économique dans la mise en œuvre des politiques publiques ;
- Concrètement, il s'agira notamment de soumettre des propositions en faveur de l'ESS aux instances nationales et internationales tels que des projets de loi.

Principales activités en 2014

- Organisation d'un **événement parallèle au siège de l'ONU** à New-York à l'occasion de la 8^{ème} session du Groupe de Travail ouvert sur les Objectifs du Développement Durable. En juillet 2013, les RMB ont obtenu l'accréditation de bénéficier du **statut consultatif spécial du Conseil Economique et Social (ECOSOC)** de l'Organisation des Nations Unies ;
- **Campagne d'adhésion** à l'association ; **plusieurs partenariats** ;
- **Rencontre européenne sur l'ESS à Bruxelles**, en Belgique, en partenariat avec d'autres organisations de l'ESS en Europe ;
- **Rencontre en Inde sur l'ESS** ;
- **1^{ère} réunion du groupe pilote international de l'ESS** ;
- **Le Mois international de l'ESS** pour inviter tous les acteurs de l'ESS du monde à se rendre visible chaque mois de novembre ;
- **Thèmes développés** : Organiser le groupe pilote international de l'ESS ; Renforcer les liens avec les Organisations internationales de l'ONU ; Contribuer à la qualité de l'éducation dans les ODD post-2015 ; Faire inscrire l'ESS dans l'agenda d'Habitat III (2016) ; Promouvoir le Fonds de Développement de l'ESS à l'International ; Poser la question de la gouvernance et du pouvoir dans l'ESS au travers du genre ; Faire des RMB un outil de réseautage et de « politisation » des Commons en lien avec l'ESS ; Impliquer les syndicats ; Promouvoir des indicateurs de l'impact sociétal des structures de l'ESS ; Cartographier les acteurs de l'ESS ; Promouvoir les bonnes pratiques en matière d'ESS sur les territoires.



5. COMMUNICATIONS DES PAYS HOTES ET ORGANISATIONS PANAFRICAINES- JEUDI 24 AVRIL 2014

☞ **Monsieur Abdelkader HERMAT, Président de la Mutuelle Familiale d'Algérie**

Contexte législatif et modalités de fonctionnement des mutuelles en Algérie

Les mutuelles sociales sont régies par des textes fondamentaux : la loi relative aux associations pour ce qui est de l'agrément de la mutualité, modifiée et complétée par les mutuelles sociales, détermine les modalités de constitution de l'organisation et du fonctionnement des mutuelles. A la fin de l'année 2013, étaient dénombrées 28 mutuelles nationales, 20 mutuelles sociales légales ainsi que 8 n'ayant pas encore respecté le cadre légal ou ayant des difficultés internes.

L'effectif des adhérents est de l'ordre de 1 100 000 actifs pour 7 millions de bénéficiaires.

Les 28 mutuelles possèdent des locaux, des centres payeurs, agences, une centaine de centres, une vingtaine de centres de vacances, une dizaine d'hôtels et 5 centres de cures.

Actuellement, les mutuelles en Algérie font face à une récession, en témoigne la baisse du nombre d'adhérents. Cette situation s'explique par leur appartenance au secteur public, subissant par voie de conséquence les changements sociétaux.

Relations Etat-secteur mutualiste en Algérie

La réforme engagée sur la mutualité n'est pas perçue positivement car ce projet de loi ne répond pas à une amélioration du secteur mutualiste en vue d'une meilleure protection sociale et cohésion sociale des assurés. Effectivement, le projet de loi n'améliore pas la vie des mutualités actuellement ; c'est pourquoi, il est essentiel d'assurer aux mutuelles des moyens pour remplir leur rôle et participer ainsi au dialogue de concertation avec les Pouvoirs Publics.

Ce projet de loi est un chantier à haut risque sociale nécessitant un dialogue avec la société civile pour définir les vrais points à aborder au niveau de son contenu.

Néanmoins, il est important de souligner que les Pouvoirs Publics algériens portent un nouveau regard sur les spécificités des organismes de l'ESS à travers leur mode de gouvernance et leur mode d'entreprendre. La mutualité Algérienne entretient de bons contacts avec l'Etat malgré un développement contrarié des mutuelles, expliqué par l'inexistence de concertation entre l'administration chargée du suivi des mutuelles et le secteur mutualiste ainsi que par la pression incompréhensible à l'égard de la formation des mutuelles.

Bilan des activités de la Mutualité algérienne

Des séances de sensibilisation ont été mise en place pour expliquer les modalités de création et de fonctionnement des mutualités et les risques qu'elles couvrent : forme associative, création de façon indépendante ; personnes morales de droit privé ; règles différentes des entreprises (à but non lucratif...).



Enfin, la Mutualité a engagé des moyens de lutte concrets pour arriver à la modernisation accélérée : adoption de nouvelles techniques, diversification des activités etc. Elle demande une égalité de traitement par la prise en compte des spécificités par rapport aux sociétés de capitaux. Des changements sont perceptibles avec la mise en place d'un Conseil National de la Mutualité.

MAGREBESS et le RAESS sont d'une importance majeure pour les perspectives futures et atouts dans la promotion des valeurs de solidarité.

Présentation du GBESS

- La Fédération des Unions des Producteurs du Bénin (FUPRO-BENIN) regroupe les 77 Unions Communales des producteurs du Bénin et les 6 Unions départementales des producteurs ;
- Le Réseau National des Caisses Villageoises d'Epargne et Crédit autogéré du Bénin (RENACA).

Après sa création et les formalités d'enregistrement et de publication au journal, une délégation du GBESS a rencontré les autorités ci-après :

- Le Président de l'Assemblée Nationale ;
- Le Cabinet du Premier Ministre sur ses instructions ;
- Le Président du Conseil Economique et Social ;
- Le Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi ;
- Le Ministre de l'Agriculture de l'Elevage et des Pêches ;
- Le Chef départemental de la Faculté des Lettres, arts et sciences humaines ;
- Les préfets des douze départements du Bénin ;
- 10 Maires de Communes.

La deuxième série de rencontres avec des autorités hormis les Préfets et les Maires, consistait à faire le plaidoyer de l'Economie Sociale et Solidaire et un appui au GBESS :

- Deuxième rencontre avec le Recteur de l'Université et le doyen de la Faculté des lettres, arts et sciences humaines a eu pour but d'introduire l'Economie Sociale et Solidaire dans l'enseignement secondaire et supérieur ;



- Organisation de quatre séminaires au Bénin et au Togo sur le thème : « l'Economie Sociale et Solidaire, une alternative de lutte contre la pauvreté » ;
- Organisation de six journées de réflexion sur le thème « l'Economie Sociale et Solidaire, un outil efficace pour le développement local participatif » ;
- En partenariat avec la FUPRO-BENIN, organisation d'une tournée dans les six régions pour faire connaître l'Economie Sociale et Solidaire aux bureaux des Unions départementales des producteurs ;
- Organisation de sept formations au bénéfice des membres du Conseil d'Administration du GBESS ;
- Animation de trois réunions avec les Responsables des radios communautaires comme structures appartenant à l'Economie Sociale et Solidaire ;
- Réalisation de deux émissions-radio, diffusées sur la radio nationale (ORTB) ;
- Avec l'appui de l'ONG CBDIBA, organisation de quatre formations pour les unions des groupements de femmes sur le thème du rôle des unions dans l'Economie Sociale et Solidaire ;
- Participation active à des forums, rencontres internationales dont celle du Maroc en Octobre 2012 ; la Communication présentée au FIESS le 19 Octobre 2011 à Montréal au Canada; participation aux rencontres du Mont Blanc ; présentation d'un thème sur l'Economie Sociale à la rencontre des anciens stagiaires du CIEDEL à Bamako en 2012 ; réalisation d'un exposé sur le GBESS aux étudiants des sciences humaines de l'Université de Lège en Octobre 2013 ; présentation d'un thème sur « Rôle et importance de l'Economie Sociale et Solidaire dans le Développement local » en Mai 2012 à Nouakchott en Mauritanie ; présentation d'un exposé sur l'Economie Sociale et Solidaire à la réunion des Conseils Economiques et Sociaux de l'Afrique de l'Ouest Francophone à Cotonou.

Le GBESS a pu réaliser toutes ces activités grâce à l'appui matériel et financier de l'ONG CBDIBA. Malgré l'élaboration en 2012 d'un plan stratégique du GBESS, ce dernier reste faiblement réalisé à ce jour faute de moyens financiers.

Perspectives du GBESS :

- Poursuivre l'action en vue d'intensifier l'implication du gouvernement béninois dans l'Economie Sociale et Solidaire et la politique Economique ;
- Enseigner l'Economie Sociale et Solidaire dans les programmes scolaires du secondaire et du supérieur ;
- Inciter le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et des Pêches à organiser un diagnostic des structures appartenant à l'ESS au Bénin ;
- S'assurer de la création des conditions d'émergence des structures d'ESS au Bénin par l'Etat Béninois ;
- Rechercher un partenaire financier en vue de mettre en œuvre le plan d'actions du GBESS ;
- Inciter l'Etat Béninois à mettre en place la réglementation appropriée pour suffisamment motiver les différents acteurs ;
- Mobiliser les moyens nécessaires pour que le GBESS apporte des appuis aux structures membres.



☞ **Monsieur Mahama SAWADOGO, Président du RENAPESS, Burkina Faso**

Présentation du RENAPESS/BF

Des organisations non gouvernementales, associations, coopératives, institutions, groupements et entreprises socialement responsables de développement, se sont regroupés pour créer un Réseau National d'Economie Sociale et Solidaire au Burkina Faso, RENAPESS/BF.

Le RENAPESS/BF, créé en 2008, est une organisation à but non lucratif, régie par la loi 10/92/AN portant liberté d'association et indépendant de tout parti politique ainsi que de toute confession religieuse.

Les missions

- Servir de cadre de concertation pour le développement de l'ESS au Burkina Faso ;
- Œuvrer à la défense, la promotion et la consolidation de l'Economie Sociale Solidaire au Burkina Faso, à travers l'émergence des structures professionnelles dont les activités économiques sont basées sur des actions collectives durables, en vue d'accroître le bien-être socioéconomique des populations dans un souci de justice, d'équité et de partage ;
- Renforcer le système d'information et de communication en matière de pratique d'Economie Sociale et Solidaire (ESS).

Les objectifs

- Promouvoir des structures professionnelles viables en Economie Sociale Solidaire (ESS) ;
- Appuyer et renforcer les filières porteuses de l'ESS ;
- Contribuer à faire connaître et vulgariser les principes de l'ESS comme alternative de développement face aux effets néfastes de la mondialisation et de l'économie ultra libérale ;
- Développer et consolider l'ESS au Burkina Faso ;
- Capitaliser et diffuser les réalisations de l'ESS au Burkina Faso ;
- Plaidoyer auprès des instances de décision (politique, administrative, coutumière, religieuse et les leaders d'opinion) pour l'enracinement de l'ESS comme moyen de lutte contre la pauvreté, la misère et la marginalisation des populations.

Des valeurs communes

Ouverture d'esprit et courtoisie ; Engagement actif ; Résilience ; Protection des faibles et des pauvres.

Bilan des activités du RENAPESS/BF

- Organisation d'une conférence nationale sur l'ESS ;
- Participation aux salons et foires du Burkina Faso (FESPACO, SIAO, FERSIT, Foire Agro-alimentaire...) ;
- Echanges d'expériences entre les membres du RENAPESS/BF
- Tenue des AG et de réunions de concertation tournantes ;
- Information et sensibilisation des acteurs locaux de développement sur l'ESS et le commerce équitable ;



- Organisation des semaines commerciales des produits issus du commerce équitable ;
- Participation à des rencontres internationales.

Perspectives du RENAPESS/BF

- Elaborer un plan stratégique 2015 – 2020 du RENAPESS/BF ;
- Elaborer un manuel de mise en œuvre de l'ESS au sein des organisations-membres du RENAPESS/BF ;
- Identifier des structures actives en ESS au Burkina Faso ;
- Recenser les bonnes pratiques en ESS ;
- Participer à des rencontres d'échanges sous régionales sur l'ESS ;
- Créer une banque de données sur l'ESS ;
- Programmer des visites d'échange et de partage d'expériences inter-OSC ;
- Créer et animer un site web ;
- Réaliser un support audiovisuel sur la pratique de l'ESS au Burkina Faso ;
- Publier des articles de presse sur l'ESS ;
- Constituer une coalition forte autour du RENAPESS/BF (identification d'autres parties prenantes, les mobiliser, les renforcer...) ;
- Réaliser des émissions de radio et de télévision ;
- Réaliser un état des lieux de l'environnement juridique sur l'ESS au Burkina Faso ;
- Elaborer un document d'argumentation comparative sur l'ESS et l'économie classique ;
- Elaborer une stratégie de plaidoyer ;
- Soumissionner à des appels à projets ;
- Faciliter la communication et mettre en place une auto-évaluation.

Entretien avec Monsieur Mahama SAWADOGO, Président du RENAPESS, Burkina Faso

Quelles sont les contraintes rencontrées pour accomplir la mission statutaire de votre organisation ?

- L'absence de siège propre au réseau ;
- L'absence de salariés permanents ;
- La faiblesse des moyens matériels, humains et financiers.

Quelles sont les opportunités pour faire évoluer et promouvoir le travail de votre organisation ?

- Un contexte politique national favorable ;
- L'émergence de filières porteuses en Economie Sociale et Solidaire ;
- L'émergence d'organisations actives en Economie Sociale et Solidaire ;
- Le potentiel relationnel des membres du RENAPESS/BF au niveau national ;
- L'intégration de l'Economie Sociale et Solidaire dans les axes d'intervention de plusieurs partenaires techniques et financiers.



Quel est le niveau d'intégration de vos programmes dans les politiques territoriales de développement ?

Nos programmes s'intègrent parfaitement dans les politiques nationales de développement notamment la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) qui est le document de référence du Burkina Faso. L'axe 1 de la SCADD est le développement des piliers de la croissance accélérée. Les domaines suivants sont concernés :

- Modèle de croissance accélérée, fondé sur le rôle moteur du secteur privé : promotion des pôles de croissance ; développement des filières de production ; promotion des niches et des grappes d'entreprises ;
- Développement des secteurs prioritaires : secteur agricole (Agriculture, élevage, pêche et foresterie); mines ; artisanat ; industries culturelles et touristiques, et PME/PMI ;
- Développement des infrastructures de soutien: infrastructures hydro-agricoles et pastorales ; transports et logistique ; TIC ; énergie ; urbanisation et institutions de soutien ;
- Promotion de l'intégration économique et du commerce extérieur.

Comment jugez-vous les politiques de coopération internationale (décentralisée, bilatérale ou multilatérale) par rapport aux perspectives de votre réseau ?

La réussite de l'Economie Sociale et Solidaire passe nécessairement par une synergie d'actions entre les organisations-membres du RENAPESS/BF et les autres réseaux au niveau continental et international.

Quels sont les axes que vous souhaitez promouvoir dans le cadre de ce type de partenariat ?

Le commerce équitable ; la valorisation des produits locaux et des produits forestiers non ligneux ; l'amélioration de la performance organisationnelle, économique et sociale ; l'ancrage institutionnel.

Quelles sont vos attentes par rapport au RAESS ?

- Être un cadre fédérateur de concertation et d'échanges entre tous les réseaux africains d'Economie Sociale et Solidaire ;
- Appuyer les réseaux nationaux à la recherche de financement pour leur émergence ;
- Appuyer la participation des réseaux nationaux aux rencontres internationales sur l'ESS.

Quelles sont vos critiques par rapport au RAESS ?

Pour le moment, je n'ai pas de critiques à formuler au RAESS.

Quel est votre commentaire personnel sur l'ESS et son impact sur la justice économique et le développement d'une manière générale en Afrique ?

L'ESS est l'ensemble des activités économiques à finalité sociale qui font de l'homme, l'objet central du développement. Cette pratique tire ses fondements de la culture africaine. Avec la pauvreté qui sévit dans les pays africains, je pense que l'ESS est la forme la plus crédible comme alternative à l'économie ultra-libérale.



Pour moi, le développement des pays africains passent nécessairement par la prise en compte effective de l'ESS.

☞ **Madame Elise-Pierrette MEMONG MENO, Coordinatrice du RESSCAM, Cameroun**

Présentation du RESSCAM

Le RESSCAM a été créé en novembre 2009, à la suite de la participation sur invitation du RENAPESS du Mali au Forum International sur « La globalisation de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) », organisé par le RIPESS au Luxembourg en avril 2009. Il a évolué de manière informelle jusqu'à la tenue de son Assemblée Générale en mai 2011, après avoir pris part à la rencontre africaine organisée au Maroc en Octobre 2010.

Le RESSCAM a un caractère national et compte une équipe de 10 bénévoles. Ses missions principales sont la promotion et la vulgarisation du concept de l'ESS ; la contribution à la structuration de l'ESS ; la promotion de l'émergence des Entreprises de l'ESS ; la facilitation des partenariats entre acteurs de l'ESS.

Au sortir de la rencontre du Maroc en 2010, le RESSCAM s'est fixé comme objectifs de :

- Structurer davantage le réseau;
- Renforcer les capacités des acteurs des entreprises de l'ESS;
- Plaidoyer pour l'amélioration du cadre législatif de l'ESS au Cameroun;
- Rechercher des partenaires pour intensifier les actions du Réseau.

Bilan des activités du RESSCAM

Structuration du réseau

Le 27 Mai 2011, s'est tenue l'AG constitutive à laquelle ont pris part 25 acteurs de l'ESS. Y ont été élus pour une période de cinq ans, une coordination et des responsables des pools régionaux du Littoral et de l'Ouest.

Après deux années de démarche, le réseau a obtenu sa reconnaissance légale le 17 Octobre 2013, venant renforcer les activités déjà initiées sur la base de sa légitimité et lui permettant d'être plus visible et plus crédible auprès des différentes administrations dans les actions de plaidoyer et de promotion des entreprises solidaires.

Renforcement des capacités des acteurs de l'ESS

En dépit de l'absence d'une loi sur l'ESS au Cameroun, la loi n°92/006 du 14 avril 1992, relative aux sociétés coopératives et aux groupes d'initiatives communes, a favorisé l'émergence des coopératives agricoles et des coopératives de micro-finance sans pour autant consolider leurs actions.



En effet, dans la pratique, elles ne bénéficient pas encore des garanties institutionnelles nécessaires à leur bon déploiement.

Dans l'environnement socio-politique actuel très peu favorable à la prise en charge des couches défavorisées, deux types d'entreprises solidaires innoveront visiblement:

☞ **Le mouvement très récent des coopératives d'habitat** : On en dénombre près de 500 au Cameroun bien que très peu d'entre elles soient viables. Elles se positionnent comme instruments de collecte de l'épargne auprès des ménages qui ont pour ambition de se faire construire un logement décent respectant les normes de qualité et à moindre coût.

Leurs objectifs peuvent être atteints grâce à la mutualisation des moyens des coopérateurs; la baisse des coûts de construction due à la réalisation d'économies d'échelle; la négociation collective des taux d'intérêt et la facilitation de l'accès au foncier ainsi que la flexibilité des conditions d'accès au logement.

Un contexte favorable au développement des coopératives d'habitat : déficit qualitatif et quantitatif des logements; faiblesse des dispositifs institutionnels en termes de ciblage des bénéficiaires: accès au logement social réservé aux groupes « favorisés »; absence d'une stratégie de financement ouverte à l'ensemble des acteurs ; insuffisance du système de financement malgré la surliquidité de certaines institutions de financement public ; prolifération de l'habitat spontané et anarchique, sans contrôle des services techniques municipaux ou de l'Etat à cause des faibles revenus des citoyens généralement issus de l'exode rural.

☞ **La Mutuelle de Santé** : en l'absence d'une loi spécifique, elle se crée sous diverses formes juridiques dont les GIC pour la plupart.

Environ 60 % de la population camerounaise éprouvent des difficultés à faire face aux dépenses de santé. Les groupes s'organisent pour pallier à ce déficit et garantir l'accès aux soins des populations par le biais de la mutuelle de santé qui permet sur la base de la solidarité, l'accès à des soins de qualité aux membres moyennant le paiement de cotisations.

Plaidoyer pour l'amélioration du cadre législatif de l'ESS au Cameroun

Le Réseau a pris part aux « Journées Nationales de l'Economie Sociale et Solidaire », organisées par le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat du Cameroun du 3 au 5 juillet 2013, sur le thème « l'ESS comme vecteur de croissance : la comprendre et la structurer pour assurer son émergence ». Elles ont mobilisé les acteurs étatiques, ceux de la société civile et du secteur privé.

L'une des recommandations fortes de cette rencontre était la définition claire d'un cadre juridique sur l'ESS et le vote d'une loi sur l'ESS afin d'assurer de manière effective son émergence.

Pour le Réseau, ce plaidoyer se poursuit bien que nous redoutions encore la création en amont des coopératives fictives créées par des fonctionnaires.



Recherche de partenariats

Le Réseau a développé le concept des épiceries solidaires calqué sur le modèle français. Il s'agit pour les promoteurs de ces entreprises de collecter auprès des grandes surfaces, à des prix bas, certains types de produits qui habituellement sont hors de la portée des populations à faibles revenus, pour les mettre à leur disposition à des prix solidaires dans des magasins situés dans des quartiers populaires. Nous recherchons ce type de partenariat auprès des Maires, des partenaires au développement ou des entrepreneurs de l'ESS. Le projet pilote sur deux communes de Yaoundé ou des environs, est évalué à 10 000 000 CFA.

Perspectives du RESSCAM

Pour les trois années à venir, le RESSCAM entend :

- Former les jeunes et les femmes à une meilleure appropriation du concept de l'ESS;
- Renforcer le plaidoyer pour la création par l'Etat et les partenaires au développement, d'un fonds rotatif du logement social qui pratiquerait un taux d'intérêt de l'ordre de 2 % ;
- Améliorer le fonctionnement du Réseau en passant du régime exclusif du travail par les bénévoles à un régime de personnels composé au moins à 50% de salariés, pour un meilleur rendement et l'exécution efficace d'un plan d'actions;
- Mobiliser des ressources pour l'appui à l'unité de production des logements de la Coopérative d'habitat social de Yaoundé afin qu'elle poursuive sa quête pour l'amélioration des matériaux locaux utilisés dans la construction des logements; l'appui au fonds de roulement de la Coopérative du Système Urbain de Partage du Risque Maladie du Cameroun (Coop SUPR'M) afin de lui permettre d'écouler ses produits sur l'ensemble du territoire national;
- Créer deux épiceries solidaires;
- Multiplier les échanges d'expériences entre acteurs de l'ESS au niveau régional et international.

Entretien avec Mme Elise-Pierrette MEMONG MENO, Coordinatrice du RESSCAM

Quelles sont les contraintes rencontrées pour accomplir la mission statutaire de votre organisation ?

- L'absence d'une organisation administrative permanente composée de salariés ;
- La difficile collaboration avec le Ministère en charge de l'ESS (Problèmes de détournement de fonds en faveur de coopératives fictives...);
- Le manque de ressources financières pour accompagner les actions de l'ESS.

Quelles sont les opportunités pour faire évoluer et promouvoir le travail de votre organisation ?

- La préparation d'une loi sur l'ESS ;
- Être Membre du RAESS ;
- Des partenariats avec d'autres acteurs nationaux pour plaidoyer auprès des partenaires au développement ;
- Le renforcement du processus de décentralisation.



Quel est le niveau d'intégration de vos programmes dans les politiques territoriales de développement ?

Nos programmes sont mis en œuvre en partenariat avec les communes.

Comment jugez-vous les politiques de coopération internationale (décentralisée, bilatérale ou multilatérale) par rapport aux perspectives de votre réseau ?

C'est une bonne opportunité mais les Responsables doivent encore s'approprier le concept afin d'en mesurer l'impact sur les populations.

Quels sont les axes que vous souhaitez promouvoir dans le cadre de ce type de partenariat ?

L'alimentation (épiceries solidaires), l'habitat, l'artisanat et la santé.

Quelles sont vos attentes par rapport au RAESS ?

- Le partage d'expertises et des formations. Par exemple, le commerce solidaire expliqué aux paysans ;
- La mobilisation des ressources (épiceries coopératives, habitat, santé) ;
- L'appui pour un plaidoyer.

Quelles sont vos critiques par rapport au RAESS ?

L'Afrique Centrale n'est pas représentée au sein du bureau du RAESS.

Quel est votre commentaire personnel sur l'ESS et son impact sur la justice économique et le développement d'une manière générale en Afrique ?

C'est la voie salutaire pour l'émergence de l'Afrique, notamment du Cameroun.

☞ **Monsieur Jacinto DOS SANTOS, Président de RAF CITY HABITAT, Cap-Vert**

Présentation du contexte législatif, communautaire et socio-économique du Cap-Vert

Le cadre législatif

Le cadre constitutionnel et légal capverdien est favorable au développement de « l'associativisme » des diverses entités qui composent le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire. Cependant, on constate un déficit de réglementation pour relancer l'ESS, à savoir, l'adoption d'une loi de base sur le secteur de l'ESS, une législation spécifique sur les sociétés coopératives. Force est de constater que le cadre légal actuel ne sauvegarde pas une des caractéristiques essentielles de l'ESS, l'affectation des excédents à la poursuite des finalités de l'économie sociale.

Le mutualisme

Impulsé par le Forum Coopératif avec l'appui de CITI-Habitat, il existe au Cap-Vert 6 collectifs d'associations qui associent 90 mutuelles de base communautaire.

Le réseau mutualiste de santé et de protection sociale est considéré comme un système unique intégré et structuré à trois niveaux, exerçant des fonctions complémentaires, transversales et horizontales en



L'objectif est la transformation du réseau mutualiste en une institution de micro-assurance et de prévoyance sociale de base communautaire, viable et durable, orientée vers la protection et la sécurité sociale des familles les plus pauvres et à faible revenus.

Au Cap-Vert, 600 associations sont actuellement actives, implantées, tant dans le milieu rural comme dans les centres urbains. La majorité d'entre elles se sont transformées en « entreprises sociales », réalisant des travaux d'infrastructures sociales et productives, créant des unités autonomes de production, de transformation agricole et d'élevage et gérant des milliers de postes de travail. Elles sont aussi présentes dans la formation professionnelle et l'exécution de travaux d'approvisionnement



en eau potable pour les familles pauvres ; l'installation des structures sanitaires à domicile et d'amélioration de la construction des habitations sociales.

« Associativisme » à but non lucratif dans le secteur de l'ESS

Le concept est encore récent au Cap-Vert. La tentative de sa formulation conceptuelle a commencé en 1988 dans le cadre du Congrès du Parti Africain pour l'Indépendance du Cap-Vert « PAIGC », dont la thèse a été rejetée. Depuis lors, le débat sur cette problématique a été interrompu ; problématique insuffisamment appropriée et appliquée de façon systématique dans le processus de développement local et communautaire.

Dans cette perspective, le Cap-Vert peut prudemment, de par sa spécificité et sur la base de la recherche-action avec la collaboration des universités et des institutions de l'enseignement, conceptualiser et configurer le troisième secteur comme un mouvement social et un secteur d'activités avec une identité sociale et autonome en termes d'organisation et de fonctionnement.

D'un autre côté, les autres formes informelles ou institutionnalisées de l'Economie Sociale et Solidaire, se distinguant par leurs principes, valeurs et finalités en relation avec le secteur privé lucratif et le secteur public, doivent être insérées dans le concept dynamique du troisième secteur au Cap-Vert. Pour y parvenir, la disposition constitutionnelle « propriété communautaire autogérée » devra s'élargir en facilitant la participation des populations dans la vie économique du pays et en contribuant de cette façon à la réalisation des objectifs de démocratie économique.

Au Cap-Vert, la problématique de participation des populations dans le développement pourra être analysée en deux moments historiques différents de la vie nationale dans une perspective méthodologique de continuité, en recherchant une meilleure compréhension du phénomène. Si aujourd'hui la société Capverdienne enregistre une forte dynamique de la part de la société civile et une meilleure autonomie d'action, c'est parce que il y a eu un apprentissage collectif, une construction sociale et une maturation politique, sociale et culturelle de tout un peuple.

Face aux inégalités sociales et spatiales, avec des risques de cassure de la cohésion sociale, la dégradation de l'environnement, l'exploration irresponsable du peu de ressources naturelles dont dispose le Cap-Vert, le chômage, la violence juvénile, la violence domestique, l'abandon et l'échec scolaire, « l'associativisme » à but non lucratif est à chaque fois mieux perçu comme un acteur indispensable dans la lutte contre la pauvreté et la promotion économique et sociale des couches les plus pauvres et vulnérables de la société Capverdienne.

Le Cap-Vert dispose aujourd'hui d'une riche expérience de participation sociale dans le développement associatif, communautaire et syndical, tout comme d'un savoir-faire accumulé en termes technique et méthodologique qu'aucune politique publique intelligente et censée hésiterait à incorporer dans des mesures politiques de développement du capital humain, d'inclusion sociale et de promotion du bien-être des populations.

Sont ainsi lancées les bases pour que le pays puisse faire un saut qualitatif dans la promotion et la structuration du secteur de l'Economie Sociale et Solidaire fort et dynamique qui en parallèle de la



Perspectives

Entretien avec Monsieur Jacinto DOS SANTOS, Président de RAF CITY HABITAT, Cap-Vert

Quelles sont les contraintes rencontrées pour accomplir la mission statutaire de votre organisation ?

- Quelles sont les opportunités, selon vous, pour faire évoluer et promouvoir le travail de votre organisation ?*

- Quel est le niveau d'intégration de vos programmes dans les politiques territoriales de développement ?*

Comment jugez-vous les politiques de coopération internationale (décentralisée, bilatérale ou multilatérale) par rapport aux perspectives de votre réseau ?

Elles représentent un potentiel important du développement de nos activités.



Quels sont les axes que vous souhaiteriez promouvoir dans le cadre de ce type de partenariat ?

- Les formations en recherche-action ;
- Le développement d'une « nouvelle » génération de coopératives au Cap-Vert ;
- La structuration du Réseau ESS Capverdien ;
- Le développement des mutuelles de santé, d'assurance et de prévoyance sociale ;
- Les échanges d'informations, le partage d'expériences.

Quelles sont vos attentes par rapport au RAESS ?

- Appui à la création du Réseau Capverdien de l'ESS ;
- Aide à l'organisation d'un séminaire international au Cap-Vert sur l'ESS en Mai 2015, l'année internationale de l'ESS commençant juste ;
- Assistance technique à l'élaboration d'un plan stratégique pour le développement de l'ESS sur la période 2015-2020.

Quelles sont vos critiques par rapport au RAESS ?

C'est un premier contact. Pour l'instant, mon impression est bonne ; je marque beaucoup d'intérêt pour l'avenir.

Quel est votre commentaire personnel sur l'ESS et son impact sur la justice économique et le développement d'une manière générale en Afrique ?

Je n'ai pas suffisamment d'informations pour une évaluation du contexte.

☞ **Monsieur Désiré BOMPUKU ESINGA, Vice-président de l'Union Nationale des Travailleurs du Congo « UNTC », République Démocratique du Congo, RDC**

Contexte socio-économique, législatif de la RDC

Au niveau de la RDC, le concept de l'Economie Sociale et Solidaire n'est pas encore formalisé mais avec l'existence des lois sur les sociétés coopératives et les mutualités, l'UNTC est dans l'Economie Sociale et Solidaire par l'encadrement, la création des mutuelles de santé, des coopératives agricoles, de service et de vente ainsi que l'encadrement des travailleurs et travailleuses de l'économie informelle dans tous les secteurs de la vie nationale.

Les dirigeants syndicaux africains s'accordent sur l'idée que les défis à relever en matière de développement auxquels l'Afrique est confrontée sont énormes et qu'il n'est pas simple d'y répondre.

Les dirigeants syndicaux sont aussi particulièrement préoccupés par les perspectives non prometteuses de développement social en Afrique ainsi que par la situation d'extrême pauvreté vécue par des milliers de personnes et ce malgré la récente croissance économique.



Face à cette réalité socio-économique, le continent africain doit saisir les opportunités qui existent en vue d'un développement économique mondial. Les résultats de cette adaptation dépendent des acteurs et des pays eux-mêmes.

Pour atteindre cette vision, les pays africains doivent créer les conditions favorables à un environnement permettant d'accélérer la croissance économique, de créer des emplois et de promouvoir le développement.

C'est dans ce contexte que le pari est encore loin d'être gagné pour la RDC dans la réalisation des OMD relativement à certains domaines tels que le genre, l'éducation, la lutte contre l'extrême pauvreté, l'emploi, la faim et la mal nutrition. Cette situation s'explique par des conflits armés à répétition que le pays a connu il y a peu.

Présentation de l'UNTC

L'UNTC, syndicat créé le 24 Juin 1977, a pour mission la défense des intérêts socio-économiques et professionnels de ses membres.

Elle ne se charge pas uniquement de l'action revendicative mais mène également en faveur de ses membres des activités non négociantes à travers les services rendus.

Dans sa structure, elle a une branche chargée exclusivement des activités économiques et sociales des membres, des populations et des communautés locales.

Elle dispose aussi d'un département spécifique en charge de l'animation rurale, urbaine et coopérative ; d'une fédération nationale des mutualités et des œuvres sociales ; d'une mutuelle de santé ; d'un département chargé des questions spécifiques de genre et de la jeunesse. Toutes ces structures fonctionnent au niveau national à Kinshasa et des unions provinciales.

Bilan des activités de l'UNTC

Pour renverser la tendance, l'UNTC à travers ses départements spécialisés, sa fédération de mutualité, encadre et fait un suivi des structures féminines dans la capitale et les provinces ; aide les femmes à développer leurs activités génératrices de revenus pour passer du secteur informel au secteur formel ; assure la formation sur les concepts-clés à savoir l'entrepreneuriat, l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme congolaise afin qu'elle participe au développement de son pays.

Actuellement en dehors de Kinshasa, les activités sont concentrées dans la province du Bas-Congo où l'UNTC dispose d'un centre agricole d'une superficie de sept hectares. Nous y produisons le manioc et le maïs et encadrons deux coopératives de vente.

Dans la province de Bandundu, nous avons une coopérative de taxis-motos et de vélos-taxis « COTUBA » ainsi qu'un centre d'élevage de vaches et de porcs ; dans la province de l'Equateur, une coopérative de salaison des poissons du fleuve ; dans les provinces du Katanga et du Kasai-Occidental, deux maisons syndicales de l'économie informelle pour les jeunes et les femmes.

A Kinshasa, les membres non pris en compte par les soins de santé au niveau de leurs entreprises, peuvent devenir membres de la mutuelle de santé de l'UNTC prenant en charge, moyennant le paiement de cotisations, les soins de santé primaire.



Perspectives

Etant donné que le réseau national n'existe pas, nous proposons dans l'avenir la création d'un réseau national de l'Economie Sociale et Solidaire de la RDC.

☞ **Monsieur Madi SOLO, Président du RIESS, Côte d'Ivoire**

Présentation du RIESS

Le Réseau Ivoirien d'Economie Sociale Solidaire, RIESS, est composé d'ONGs, d'associations, de réseaux, de groupements, de coopératives, d'entreprises privées, de mutuelles et fédérations. Le RIESS regroupe aussi les membres fondateurs et les sympathisants.

Le RIESS dont le siège social est à Bouaké, a un caractère local : Abidjan, Bouake, San Pedro, Divo mais ses actions avec l'appui d'une équipe de 20 bénévoles couvrent tout le territoire national. Une antenne nationale de relais décentralisée est basée à Abidjan de façon permanente.

Ses missions principales sont la promotion de l'ESS; l'éducation des jeunes agriculteurs et les femmes ; la promotion de la finance solidaire ; la lutte contre la famine en milieu rural.

Le RIESS souhaite travailler sur des thématiques spécifiques de l'Economie Sociale et Solidaire avec ses structures membres :

- ✓ Promouvoir l'Economie Sociale et Solidaire auprès des populations, associations, organisations, groupements, coopératives, mairies, conseils généraux, structures étatiques, entreprises...
- ✓ Promouvoir l'insertion économique et professionnelle des jeunes et des femmes du milieu rural et urbain basée sur l'Economie Sociale et Solidaire à travers l'agriculture, l'artisanat...
- ✓ Promouvoir la santé communautaire basée sur l'Economie Sociale et Solidaire (accès aux structures de santé, aux traitements) ;
- ✓ Promouvoir le commerce équitable basé sur l'agriculture vivrière et maraîchère ainsi que l'artisanat ;
- ✓ Promouvoir la finance solidaire ;
- ✓ Promouvoir l'alphabétisation auprès des populations non scolarisées et déscolarisées ;
- ✓ Promouvoir la coopération Sud-Sud en matière d'échange d'expériences, de participation aux colloques, formations, séminaires, rencontres pour des plaidoyers basés sur l'Economie Sociale et Solidaire.

Bilan des activités du RIESS

Le RIESS lors de la rencontre africaine sur l'ESS et du forum social mondial en Tunisie

Sur le plan international comme national les activités 2013 ont été marquées par l'Economie Sociale et Solidaire (ESS). C'est ainsi qu'à Hammamet en Tunisie en mars 2013, le président du RIESS et le Directeur Exécutif ont participé à la deuxième rencontre du RAESS. Ensuite, à Agadir au Maroc en avril 2013, le président du RIESS a participé à la formation sur l'académie.



Organisation de séminaires

Le Président du RIESS a organisé deux séminaires avec le District d'Abidjan sur les thématiques suivantes:

- Echanger sur les actions pour une meilleure promotion de l'ESS en Côte d'Ivoire en vue d'une vulgarisation de ses pratiques ;
- Faire connaître le RIESS auprès des autorités compétentes (districts, mairies, conseils généraux).

Pour une gestion plus dynamique des groupements agricoles, une formation sur la vie associative a été animée par le président de RIESS.

Par la suite, les leaders des groupements formés ont organisé dans chaque village des restitutions auprès des autres membres de leurs groupements. Ensemble, ils ont mis en place des champs de cultures différentes (manioc ; aubergine ; tomate...).

Formation en Economie Sociale et Solidaire pour les entrepreneurs

Deux ateliers ont été organisés à Bouaké avec la participation de 75 personnes ; un atelier à Divo avec la participation de 106 femmes ; un atelier à Djahakro avec la participation de 53 femmes et un atelier à Abidjan avec la participation de 15 femmes ; soit au total 239 personnes formées.

Echanges d'expériences entre les coopératives EYO ENIAN de Divo et celle de Djahakro

Du 26 au 27 novembre 2013, la coopérative de Divo s'est rendue à Djahakro pour un partage d'expériences en matière d'élevage de poules pondeuses, de cultures maraichères et de fonctionnement d'une coopérative. Cette visite s'est déroulée en trois étapes :

- la visite-terrain ayant permis de visualiser la ferme et les cultures maraichères ;
- la rencontre avec le Bureau exécutif de la coopérative ;
- la rencontre avec les autorités villageoises (chefs, notables et propriétaire terriens).

Conférences sur l'Economie Sociale et Solidaire

Deux conférences ont été organisées, l'une à Bouaké et l'autre à Abidjan. Environ 56 personnes ont assisté à ces échanges.

Les objectifs étaient :

- Echanger sur les actions pour une meilleure promotion de l'ESS en vue de vulgariser les pratiques de l'ESS ;
- Augmenter le nombre d'adhérents du RIESS pour une meilleure valorisation des expériences.

Sur le plan de la cohésion sociale, plusieurs activités ont été organisées à Bouaké avec 18 organisations de jeunes et à Abidjan avec 6 communautés musulmanes.

Au niveau de la communication interne, 2 réunions de bureau ont été organisées à Abidjan, et 5 à Bouaké.



Difficultés rencontrées

La première est celle que nous rencontrons pour la promotion de l'ESS au niveau des autorités politiques.

La deuxième difficulté concerne les moyens financiers pour mettre en œuvre notre programme d'action.

Perspectives du RIESS : plan stratégique 2013-2015

Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire

- Réaliser une étude sur l'ESS en vue d'introduire et de considérer les vieilles pratiques en la matière. En revisitant la culture africaine basée sur la solidarité, impliquer davantage les villages mais aussi capitaliser sur certaines bonnes pratiques de l'ESS ;
- Organiser un colloque national sur l'Economie Sociale et Solidaire avec les membres du réseau ivoirien et d'autres acteurs de la société civile ;
- Organiser des tables rondes de plaidoyer sur la promotion et la prise en compte de l'Economie Sociale et Solidaire avec des structures étatiques, mairies, conseils généraux, entreprises et la société civile ;
- Organiser des émissions de radio et de télévision pour la promotion et la prise en compte de l'Economie Sociale et Solidaire avec des structures étatiques, mairies, conseils généraux, entreprises et la société civile.

Promotion de l'insertion économique et professionnelle à travers l'agriculture et l'artisanat

- Former les jeunes et les femmes à l'entrepreneuriat et à la création d'entreprises économiques ;
- Former les jeunes et les femmes dans les domaines de l'agriculture et de l'artisanat en vue de leur insertion économique ;
- Mettre en place des fonds sociaux pour le financement d'activités génératrices de revenus et professionnelles au bénéfice des jeunes et des femmes du milieu rural et urbain.

Promotion du commerce équitable basé sur les cultures agricoles et l'artisanat

- Identifier et organiser les producteurs des cultures agricoles (les produits maraîchers, anacarde, mangue) et les artisans (pagnes traditionnels, indigos, batik et objet d'art) en associations pour la vente de leur produits ;
- Tisser des partenariats avec les organisations importatrices du Sud (Afrique) et du Nord (Europe) intervenant dans le domaine du commerce équitable ;
- Former les producteurs organisés en associations sur le commerce équitable et la vie associative ;
- Réaliser des plaidoyers sur le commerce équitable auprès de l'Etat et des entreprises.

Promotion de la finance solidaire

Créer une mutuelle d'épargne et de crédit pour le financement d'activités génératrices de revenus des jeunes et des femmes, défavorisés du milieu rural et urbain.



Promotion de la santé communautaire

- Identifier et organiser les guérisseurs traditionnels en associations pour la promotion des médicaments traditionnels ;
- Identifier, promouvoir et protéger les plantes médicinales, les médicaments traditionnels.

Renforcement des capacités des structures membres du RIESS en termes de formation

- Former les membres des structures du RIESS à la gestion axée sur les résultats, la gestion administrative, l'élaboration de projets, le suivi-évaluation et la comptabilité ;
- Former les membres des structures du RIESS sur la gestion coopérative ;
- Encourager l'Etat à assainir le cadre juridique en vue de promouvoir les coopératives.

Promotion de la coopération Sud-Sud

- Rechercher et collaborer avec d'autres structures du Sud et du Nord travaillant dans le domaine de l'ESS ;
- Participer aux événements internationaux dans le cadre de l'ESS ;
- Intensifier la collaboration Sud-Sud pour la mettre à profit de tous ;
- Organiser des rencontres Sud-Sud pour échanger ;
- Mettre en place un bureau « Sud » pour l'ESS.

Entretien avec Monsieur Madi SOLO, Président du RIESS

Quelles sont les contraintes rencontrées pour accomplir la mission statutaire de votre organisation ?

- La reconnaissance par les autorités politiques dans le cadre de la promotion ;
- L'obtention de financements pour les activités.

Quelles sont les opportunités pour faire évoluer et promouvoir le travail de votre organisation ?

- Les enseignements tirés de la crise en matière de solidarité seront une opportunité pour relancer l'ESS en Côte d'Ivoire ;
- L'insertion prônée par le gouvernement ivoirien pour promouvoir l'ESS.

Quel est le niveau d'intégration de vos programmes dans les politiques territoriales de développement ?

- Au niveau de l'insertion des jeunes et des femmes, nos programmes sont intégrés à 75% dans les politiques de développement ;
- Au niveau des OMD, nos programmes (éducation, lutte contre la faim) sont intégrés à 80%

Comment jugez-vous les politiques de coopération internationale (décentralisée, bilatérale ou multilatérale) par rapport aux perspectives de votre réseau ?

La coopération institutionnelle permet à notre réseau de participer à des rencontres institutionnelles, des échanges d'expériences et des formations.



Quels sont les axes que vous souhaitez promouvoir dans le cadre de ce type de partenariat ?

- La formation car on ne peut avancer sans être formé en ESS et sans avoir de compétences. La formation est la clé du succès ;
- La recherche de financement : les moyens financiers sont nécessaires pour porter nos actions ;
- La visibilité de l'ESS.

Quelles sont vos attentes par rapport au RAESS ?

- Des formations et des échanges d'expériences d'ESS ;
- La mise en place d'une cellule spécialisée de formateurs au sein du RAESS ;
- La recherche de financements auprès des institutions (BAD...) pour financer des activités de formation des membres du RAESS.

Quelles sont vos critiques par rapport au RAESS ?

- La recherche de financements pour soutenir les organisations membres ;
- La mise en place d'une politique de formation de formateurs au sein des membres du réseau.

Quel est votre commentaire personnel sur l'ESS et son impact sur la justice économique et sur le développement d'une manière générale en Afrique ?

Aujourd'hui, l'ESS doit profiter d'un contexte favorable pour améliorer l'image et promouvoir l'ESS. La justice économique de l'ESS est reconnue par les pays où l'ESS a permis d'insérer des jeunes au même moment où l'économie libérale « renvoyait ».

L'Afrique a manqué de « grands rendez-vous » ; nous croyons qu'elle devrait saisir l'opportunité de l'ESS d'autant plus que la solidarité est africaine.

☞ **Dr. Mahmoud Mansour Abdel-Fattah, General Union of Cooperatives, Egypt**

Social and economic Context

6 years ago, we celebrated in Cairo over 106 years to do the first cooperative in the Kingdom of Egypt at the time and this is the beginning of the spread of fast continuously for cooperatives in all aspects of economic and social life in my country, until the number of cooperatives are now about 13063 cooperative of five types (agricultural - consumer - housing - productivity of animals - educational); membership has nearly 1.3 million members and reaches the size of its 74 million pounds (about 10.5 billion U.S. dollars).

Also, the cooperatives occupied an important place in the map of economic and social development of Arab countries and lead roles in support of large segments of the Arab citizens in all areas of production in various fields, as well as services, which has close ties with the ICA – the International Cooperative Alliance- and other regional cooperative organizations, and there are 14 Arab countries members of the Union Arab Cooperative, which I have the honor of being its Secretary General.



At the same time, many Arab countries are members of the Euro-Mediterranean Network of Social.

Activities report of General Union of cooperatives

That cooperatives beside their direct functions look through the daily activities taking place in the service of its members can play important roles in achieving social development of mass through what could play roles in the protection of social capital and the preservation of the environment and the tangible factors of the society as well as in achieving integration between social groups in society through the mechanisms of cooperative activities as well as the cooperatives play an important role in keeping the economic balance in the society by protecting its members from the excesses of the private sector as well as in protecting the markets and make them continue to play an important role in economic development.

Therefore , there is a great interest now to take advantage of the tasks associated with social responsibility for cooperatives, which are linked to social protection, as well as to economics and social solidarity and represent in its entirety deeper roles for the role of these organizations in achieving sustainable development needed for our people.

In the cooperative movement, we have managed to convince the Egyptians drafting committee of the new constitution after the revolution to include three special articles of the Constitution collaboration and provides for the protection and care of the cooperative ownership of collaborative activities and to provide all the guarantees necessary for their success.

Prospects

This African meeting is a good basis for the work and provides the means of success for the organization's fledgling servicing our citizens. I will propose to the board of directors of our cooperative Union in Egypt to apply to the Network of African nascent organization.

☞ **Mr. Daniel GAD, board chairman Ethiopian horticulture cooperative, Ethiopia**

Ethiopian Social Solidarity Economy Brief Perspective

National policy focused on a strategic plan encompassed in the stated Growth and Transformation Plan (GTP) clearly stating a road map for the development of the national economy based on agricultural growth.

GTP identified areas where impact is critical to employment and increased agriculture productivity promoting agro processing as well as increased export opportunities (quick development of a floriculture sector leading to the creation of over 300,000 jobs in a period of about 3 years).

Focus on the development of the Textile Sector dependent on locally produced cotton as a raw material for processing into finished textiles and garments.



Focus on development of the leather sector also leading to new jobs in an industry that was very weak in the past again using the natural wealth of livestock production by traditional herdsman and their families.

Focus of developing new employment of youth in a new industry of SMEs (small and medium enterprises) leading to employment of hundreds of thousands of new jobs and new skills in traditionally underemployed and unemployed young women and men who have become owners of small companies funded by Micro Finance loans.

Capacity building training of local traditional handicrafts producers has led to improved employment and quality improvement of local products provided to the tourism industry. Also MFI supplied funding for these entrepreneurs who have responded by increasing employment and quality leading to development of an export market earning foreign exchange.

The Private Sector and Public Private Partnerships: the domestic private sector has invested in new service industry sectors such the hotel and tourism sector as well as the banking sector including the establishment of a commercial bank established by women entrepreneurs focused on providing banking services to women as well as the male banking customers.

Results and Challenges

Results are demonstrating upwards of 7.3% increase in agriculture productivity and points to the positive impact on food security improvement as well as poverty reduction in rural areas.

Employment is also trending upwards and urban areas.

Challenges: we remain focused on achieving targets set in the GTP, some will take more time than others but the goal remains steadfast with diagnosis of understanding roadblocks such as bureaucracies and legislation which is worked on in a parallel effort.

Results orientation is the only way to achieve the goals and objectives on the war on food insecurity, lack of nutrition and poverty reduction.

Interview with Mr. Daniel GAD, board chairman Ethiopian horticulture cooperative, Ethiopia

What are the challenges faced by your organization in performing its mission?

- Management capacity development;
- Budgetary the meanings.

What are the opportunities to promote and to change its mission?

- To increase membership;
- To create more South-South market linkages;
- To create new programs for members.



What is the level of integration of your programs in territorial development policies?

Full participant

What do you think of international cooperation policies in relation to the prospects for your network?

National policies are supportive.

What areas would you like to promote as part of an international partnership?

- South-South market linkages;
- Exchange of best practices.

What are your expectations as a member of RAESS?

- Having clear definition of mission, vision and implementation plans;
- Sharing and learning from each other and best practices.

What are your opinions about the action of RAESS?

Positive

What are your opinions on the ESS and its impact on economic justice and the development of the African continent?

Formal recognition of SSE contributions to poverty reduction and employment

☞ **Madame. Kaba DJAKAGBE, Membre du REGESS, Guinée**

Présentation du REGESS

Le Réseau Guinéen de l'Economie Sociale et Solidaire, REGESS, a été créé en 2003 suite à la mise en œuvre de la stratégie de réseautage du RIPESS et d'appui du CECI Unitertra.

18 organisations sont membres du REGESS parmi lesquelles des associations, groupements, regroupements de femmes rurales. Le REGESS est un réseau inclusif, ouvert aux structures nationales, organisées, structurées et désireuses d'adhérer aux principes de l'ESS.

Le REGESS est composé d'une équipe de 5 permanents ; son siège est à Conakry avec 4 représentations régionales.

Les missions du REGESS

- Favoriser l'émergence et la mise en place de l'ESS afin d'améliorer le bien-être des habitants de la Guinée ;
- Influencer les décideurs pour leur montrer que l'ESS est partie intégrante de l'économie nationale actuelle.



Les axes d'intervention

Axe 1 : le commerce équitable à travers la production, la consommation responsable et la promotion de l'Agriculture Biologique ;

Axe 2 : la finance solidaire à partir des structures traditionnelles, les tontines, tout en les organisant ;

Axe 3 : le développement local et communautaire (pratiques traditionnelles et solidaires en milieu urbain et rural).

Bilan des activités du REGESS

- Création d'antennes dans chaque région administrative pour dispenser des formations dans les domaines de la finance solidaire, la communication ainsi que des séances de sensibilisation aux concepts de l'ESS à destination des organisations membres du REGESS en vue de l'élaboration d'un plan stratégique et de la consolidation du réseau. L'objectif final est d'inscrire l'Afrique dans cette conception de l'ESS car la société africaine est construite sur le principe de solidarité mutuelle.
- Participation à des forums citoyens, des rencontres nationales et internationales afin de promouvoir l'ESS ;
- Mise en place de deux programmes: « le Progrès Femme », programme de renforcement de l'entrepreneuriat social et solidaire des femmes; « le développement de l'entrepreneuriat social et solidaire » pour la qualification des produits sur deux filières : le beurre de karité et le textile traditionnel ;
- Création de caisses de solidarité rassemblées pour créer une institution de micro-finance et financer ainsi des projets ;
- Obtention du premier prix international de la meilleure pratique des initiatives des femmes rurales dans l'axe de la souveraineté alimentaire à RIO + 20. Cela a contribué à la création d'emplois non agricoles au niveau des communautés en direction des jeunes et des femmes afin de réduire l'exode rural.

Perspectives du REGESS

Volonté de consolider ces acquis et d'accompagner les femmes rurales à mieux qualifier leurs produits.

Souhait que le RAESS puisse mettre en place un programme commun de renforcement des capacités des organisations membres pour porter l'ensemble des actions au niveau international.

Entretien avec Madame Kaba DJAKAGBE, Membre du REGESS, Guinée

Quelles sont les contraintes rencontrées pour accomplir la mission statutaire de votre organisation ?

- Un déficit de structuration des organisations membres ;
- Un déficit de capacité des organisations membres à proposer des projets durables ;
- Une faiblesse et/ou une irrégularité dans le paiement des cotisations ;
- Une non-reconnaissance de l'ESS par les Pouvoirs Publics.



Quelles sont les opportunités pour faire évoluer et promouvoir le travail de votre organisation ?

- Un environnement politique favorable (contexte socio-politique) ;
- L'existence du cadre des rencontres du réseau ;
- La disponibilité des outils de gestion administrative et financière.

Quel est le niveau d'intégration de vos programmes dans les politiques territoriales de développement ?

Le REGESS s'implique dans les programmes et politiques en fonction de l'environnement des projets réalisés par ces membres. Cependant, en tant que Réseau, il est impliqué dans les réflexions en tant que mouvement de l'ESS.

Comment jugez-vous la coopération institutionnelle (décentralisée, bilatérale ou multilatérale) par rapport aux perspectives de votre réseau ?

Elle est marquée par le faible respect des engagements à soutenir les organisations, notamment le réseau de l'ESS.

Quels sont les axes que vous souhaitez promouvoir dans le cadre de ce type de partenariat ?

- Le commerce équitable ;
- Le développement local ;
- Les finances solidaires.

Quelles sont vos attentes par rapport au RAESS ?

- Un accompagnement au renforcement des capacités du REGESS par rapport à la création et la mise en œuvre d'un programme commun ;
- Influencer les représentants politiques à reconnaître l'ESS et à créer des structures administratives de l'ESS au sein de l'administration générale, voir un Ministère de l'ESS.

Quelles sont vos critiques par rapport au RAESS ?

La Guinée qui est l'un des premiers réseaux à s'être constitué et s'est beaucoup investi pour la création d'un ensemble africain pour mieux défendre les intérêts de l'Afrique, s'est vue exclue du processus de construction du RAESS. Depuis le Luxembourg, le Réseau Guinéen n'a été associé à aucune activité du RAESS au point que nous n'avons pas participé à son assemblée constitutive, en témoigne le projet de règlement intérieur où la Guinée n'y figure pas.

Quel est votre commentaire personnel sur l'ESS et son impact sur la justice économique et sur le développement d'une manière générale en Afrique ?

L'ESS est un moyen d'établir la justice économique et de promouvoir le développement dans le sens qu'elle regroupe en son sein, la plateforme des acteurs et actrices dans tout le pays.



Présentation de FNOCGE

La FNOCGE travaille en étroite partenariat avec le Ministère de l'agriculture de la Guinée Equatoriale et membre de la PROPAC, Plateforme Régionale des Organisations Paysannes d'Afrique Centrale dont la mission principale est d'accompagner les petits producteurs d'un point de vue technique, technologique et financier afin de les aider à améliorer la production, la productivité et l'accès aux marchés agricoles.

Contexte socio-économique du Togo

Une place spéciale est réservée aux jeunes et aux femmes afin de les amener à une intégration socio-économique par le biais de divers programmes financiers : Fonds d'Investissement des Artisans, PROVONAT (Programmes Volontaires Nationaux) et le FNFI (Fonds National pour la Finance Inclusive)...

Ses missions principales sont la sensibilisation de la société civile sur le concept de l'ESS ; le parrainage des coopératives ; l'orientation des coopératives vers les bons dispositifs de microfinance identifiés et sélectionnés ; la formation des coopératives sur l'identification et la gestion des AGR ; le renforcement des capacités des membres du RETESS.

- Accompagnement des groupes cibles du RETESS dans leur organisation en coopératives simples en partenariat avec le Conseil d'Administration conformément à l'HOADA ;
- Formation sur la bonne conduite d'une coopérative basée sur la bonne gouvernance, la promotion de la démocratie dans les coopératives ;



- 3 rencontres d'échanges entre les membres afin de mettre en place des stratégies pour susciter l'adhésion du réseau par les syndicats et les mutuelles ;
- Identification d'un groupe cible « les laissés pour compte et les exclus de la vie sociale ». Dans ce cas précis :
 - Collaboration avec Wildaf national
 - Réparation (appui psychosociale et octroi de crédits) accordée à 35 femmes qui vivent dignement par le biais des AGR et sont réinsérées socio économiquement grâce à la collaboration du RETESS en partenariat avec Wildaf-Togo ;
- Identification d'un groupe «les personnes micro-financées plus sociales » orienté vers la Mutuelle des Artisans de Kara, MUREKA ;
- Formation de certaines coopératives de femmes en gestion des activités génératrices de revenus ;
- Appui aux coopératives dans la mise en place des caisses de solidarité et de santé (CSS) ;
- Mise en place d'un programme d'alphabétisation des femmes des coopératives.

Points positifs

Nous avons constaté une évolution des coopératives avec les retombées suivantes :

- accès à une vie digne, scolarisation de leurs enfants ;
- féminisation des coopératives ;
- valorisation du système de tontine ayant permis la réinsertion socio-économique des femmes fistuleuses marginalisées ;

Sur le plan national, la sécurité alimentaire est une réalité : certains excédents agricoles sont exportés.

Difficultés rencontrées

- Le RETESS est ignoré par les Pouvoirs Publics togolais ;
- Les acteurs de l'ESS ne sont pas encore membres du RETESS malgré les mesures prises par le réseau ;
- Un manque d'appui financier en direction des activités du réseau.

Entretien avec Madame Françoise SITTI, RETESS, Togo

Quelles sont les contraintes rencontrées pour accomplir la mission statutaire de votre organisation ?

- Les Pouvoirs Publics ignorent le RETESS : la preuve en est qu'ils n'ont pas impliqué le RETESS dans l'organisation et le déroulement de la conférence internationale des experts sur les coopératives qui avaient eu lieu au Togo ;
- Le manque de moyens financiers pour exécuter les projets du RETESS.

Quelles sont les opportunités pour faire évoluer et promouvoir le travail de votre organisation ?

Trouver des financements pour soutenir nos projets.

Quel est le niveau d'intégration de vos programmes dans les politiques territoriales de développement ?



Plutôt bien car les politiques territoriales de développement sont adaptées aux réalités de nos groupes cibles qui sont au départ des personnes démunies (femmes et jeunes).

Comment jugez-vous les politiques de coopération internationale (décentralisée, bilatérale ou multilatérale) par rapport aux perspectives de votre réseau ?

Très bonne

Quels sont les axes que vous souhaitez promouvoir dans le cadre de ce type de partenariat ?

- Un appui au programme de formation et de renforcement de capacité des coopératives bénéficiaires de l'appui du RETESS ;
- Un accompagnement des coopératives par l'Etat.

Quelles sont vos attentes par rapport au RAESS ?

- Un soutien aux projets du RETESS ;
- Une aide aux réseaux sociaux nationaux en difficulté pour trouver des partenaires ;
- La valorisation de la production des producteurs africains pour la construction sur le long terme d'industries de transformation en Afrique ;
- Un appui aux réseaux nationaux pour mener des combats en vue de la formalisation de l'ESS dans la législation.

☞ **Mrs. Sifa BUCHEKABIRI CHIYOGÉ, Regional Director of International Co-operative Alliance/Africa Region**

Presentation of the regional Office: ICA Africa

ICA Africa is the one of the regional offices of the International Co-operative Alliance which serves, unites and represents ICA's member organizations in Africa. ICA Africa promotes and strengthens autonomous and viable co-operatives throughout the region by:

- Serving as a forum for exchange of experience and a source of information on co-operative development, research, and statistics;
- Providing technical assistance for co-operative development;
- Collaborating with United Nations organizations, and African regional organizations.

Governance

The Region is managed by an elected Regional Board and a Regional Office, consisting of a Regional Director supported by a team of professional staff in-charge of Strategy, Administration, Projects and Programs.

Mission

The ICA-Africa shall strive to promote and strengthen the Co-operative Movement in the region and provide services to co-operatives.



Objectives

- Promoting the Co-operative Movement in Africa;
- Promoting and protecting Co-operative Values and Principles;
- Facilitating the development of economic and other mutually beneficial relations between its member organizations;
- Promoting sustainable human development and to further the economic and social progress of people, thereby contributing to peace and security in Africa;
- Promoting equality between men and women in all decision-making and activities within the Co-operative Movement;
- Lobbying for enabling environment for co-operative development in Africa.

Activities report of ICA Africa

Membership / Governance

ICA Africa holds a variety of events for members in the region. These include the following upcoming and past events:

- ICA Africa holds a Regional Assembly every two years where it addresses both statutory and thematic issues;
- The ICA Members' Forum defined how the ICA can function as a relevant organization of the region, what support co-operatives expect from the ICA, and what constituted a relevant service delivery that serves the interests of the African co-operative movement.

Influence

ICA Africa works with a number of initiatives to promote, to defend and to strengthen the co-operative form of enterprise:

- The Global Co-operative Campaign Against Poverty. Co-operating out of poverty is a call to action to the world co-operative movement to join hands in fighting poverty. It aims to strengthen the capacity of co-operatives to make a significant contribution to poverty reduction by increasing their role in achieving the Millennium Development Goals particularly with regard to reducing poverty by half by the year 2015;
- The ICA has organized nine African Ministerial Co-operative Conferences to date. Bringing together co-operative leaders and ministers in charge of co-operatives, these conferences have been fora for constructive dialogue with a real impact on the regional co-operative agenda. They aim at creating a constructive partnership between governments and co-operatives. The 9th Ministerial Conference was held in Nairobi, Kenya in November 2009. The 10th Ministerial Conference will be held in Kigali, Rwanda in 2012.

Development

The activities carried out to promote co-operative development in Africa over the recent past years mainly focused on the creation of an enabling environment for co-operatives, the development of human resources and co-operative business development. ICA Africa believes these are pillars that



can sustain the growth of co-operatives in the continent, and thereby, sustain economic growth in a continent struggling to find its way out of poverty.

Prospects of ICA Africa: strategy development 2013-2016

The Africa Co-operative Development Strategy had been developed as a build-up to gains realized in 2012 during the celebration of the UN International Year of Co-operatives. The enthusiasm and interest generated during the year gave us the encouragement to pursue a more pragmatic approach to the promotion and development of the co-operative movement touching on all social and economic facets of human development in the continent.

The Strategy is structured on the basis of the Blueprint for a Co-operative Decade 2011-2020. The Blueprint focuses on five pillars – namely participation, sustainability, co-operative identity, legal framework and co-operative capital – which will spur development and create a push for adoption of the co-operative business model as a model of choice by end of the decade.

In particular, the Strategy aims to address the African co-operative movement's Special Development Goals, to improve members' socio-economic situation by leveraging the benefits of co-operative enterprise. Therefore, the theme for 2013-2016 is leveraging the benefits of a co-operative enterprise, while providing dynamic consistency in policy and robust institutions that provide the springboard for actions by co-operatives and their members

Interview with Mrs. Sifa Regional Director of International Co-operative Alliance/Africa Region

What are the challenges faced by your organization in performing its mission?

- Lack of enough funds to run the office ;
- Dependency on External Financial Support ;
- Limited staff capacity to effectively initiate and manage activities in the continent and establish physical presence ;
- Development activities have been a homogenous.

What are the opportunities to promote and to change its mission?

The opportunities include links with economic development initiatives of regional economic blocs including COMESA, The AU Economic Commission, ECOWAS, SADC and East African Community (EAC). This will enable the office to develop programs and influence policy favorable to the development of cooperatives, taking into consideration the unique economic activities of these regional institutions.

What is the level of integration of your programs in territorial development policies?

The level is moderate; it's due to lack of enough resources.



What do you think of international cooperation policies in relation to the prospects for your network?

They are good because once followed one can be able to expand in its activities: partnership expansion (Regional Networking).

The Cooperative agenda has not found a place in the changing business environment where key policies and decisions are driven.

What areas would you like to promote as part of an international partnership?

- Participation – Sub-regional presence and Capacity Building;
- Sustainability – Sectorial development such as housing, banking, etc.;
- Legal Framework – Lobbying and Partnership;
- Capital – Internal and External resource mobilization;
- Co-operative Identity – Effective and efficient communication.

What are your expectations as a member of RAESS?

Supporting the Alliance Africa to achieve its vision.

What are your opinions about the action of RAESS?

It is noble since they bring African organizations together to discuss on important Economic issues and Development.

☞ **Monsieur Madani KOUMARE, Président du RENAPESS, Mali / Madame Hawa Ali MALI TRAORE, Membre du RENAPESS, Mali**

Présentation du RENAPESS/Mali

Le Réseau National d'Appui à la Promotion de l'Économie Sociale et Solidaire Mali, RENAPESS-Mali, est une association sans but lucratif créée le 10 Juillet 2003, à la faveur de l'avènement de la démocratie et de la décentralisation au Mali en partenariat avec le Ministère du Développement Social, de la Solidarité et des Personnes Âgées (MDSSPA) et le Centre d'Études et de Coopération Internationale (CECI) du Canada.

Le RENAPESS-Mali contribue au renforcement des capacités d'action de ses membres face aux défis du développement local, de la pauvreté et de la mondialisation de l'économie. Il participe à l'amélioration de la couverture des besoins fondamentaux des citoyens par l'accès aux équipements et services sociaux de base à travers le plaidoyer fondé en faveur des politiques publiques prenant en compte la promotion de l'économie sociale et solidaire.

Sur la base de ses valeurs fondamentales, il travaille pour une meilleure répartition des fruits de la croissance économique nationale, la promotion de la souveraineté alimentaire et la protection du patrimoine génétique national.



L'objectif général du RENAPESS-Mali est de promouvoir l'Economie Sociale et Solidaire au niveau national et intercontinental comme solution crédible à l'économie ultralibérale.

Les objectifs spécifiques visent à :

- Renforcer les capacités institutionnelles et opérationnelles des organisations membres et des acteurs de base;
- Mettre en place un cadre de concertation des diverses organisations intervenant dans l'Economie Sociale et Solidaire au niveau communal, local, régional et national;
- Capitaliser et diffuser auprès des membres, des opinions nationales et internationales les bonnes pratiques et expériences positives en matière d'Economie Sociale et Solidaire;
- Assurer la représentativité des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire et la prise en compte du concept au niveau des instances de décision nationales et internationales.

Dans un cadre partenarial, le RENAPESS-Mali est membre du Forum des Organisations de la Société Civile au Mali où il est le chef de file du groupe thématique « Développement du secteur privé et micro-finance ».

Bilan des activités du RENAPESS/Mali

Promotion de l'ESS

- Participation active à l'élaboration d'un document de politique nationale de l'ESS au Mali dans l'optique d'assurer la représentativité des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire et la prise en compte du concept au niveau des instances nationales de décision. Le RENAPESS a ainsi initié et accompagné l'État malien dans l'élaboration d'un document politique de l'ESS au Mali, à travers différents processus ayant abouti à l'organisation d'un atelier de validation dudit document. Ce document, en instance d'être adopté en Conseil des Ministres, se fixe comme objectifs d'améliorer le cadre institutionnel, législatif et réglementaire; de développer l'entrepreneuriat social; de renforcer la coordination et les mécanismes de suivi-évaluation des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire et de promouvoir l'accès aux services de l'Économie Sociale et Solidaire.
- Animation des semaines de l'économie solidaire, dans le cadre du « Mois de la Solidarité » au Mali en 2012 et 2013, à travers des stands d'exposition, des séminaires et conférences thématiques en partenariat avec le Ministère chargé du développement social.

Renforcement des capacités des organisations membres et des acteurs de base

- Formation des journalistes aux concepts et pratiques de l'ESS, en vue d'assurer une large information et sensibilisation sur l'ensemble du territoire national, en prélude à l'adoption de la politique nationale relative à « la globalisation de la solidarité ».

L'atelier visait aussi à accroître la visibilité du RENAPESS-Mali dans les médias nationaux.

- Formation de 50 membres de coopératives sur l'Acte Uniforme relatif aux droits des coopératives adoptées dans le cadre de l'OHADA (Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires) ;
- Animation de deux ateliers de partage sur le réseautage à l'attention des nouveaux membres du Conseil d'Administration élus en juillet 2012 ;



- ## Promotion et communication du réseau

- Tél./Fax : 05 37 85 64 97 - GSM : 06 61 71 42 01 - E-mail : r.afrique.ess@gmail.com – Site web : www.remess.ma



Perspectives du RENAPESS/Mali

Renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles

- Mettre en œuvre le plan stratégique axé sur le renforcement institutionnel, organisationnel et la gestion du réseau afin que les initiatives dans le cadre de l'ESS soient efficacement conduites ;
- Plaidoyer pour l'adoption de la politique nationale de l'Economie Sociale et Solidaire en partenariat avec les structures de l'État ;
- Renforcer le leadership du RENAPESS-Mali dans la promotion et la mise en œuvre de la politique nationale de l'Economie Sociale et Solidaire au Mali.

Concertation, échange et partenariat

- Renforcer la structuration du RENAPESS au plan national par la mise en réseau informatisé des antennes régionales ;
- Renforcer le partenariat avec les autres réseaux (nationaux, sous régionaux et internationaux) par la participation aux rencontres et échanges en lien avec l'ESS ;
- Instaurer le dialogue sur les politiques publiques avec les autres acteurs (État, secteur privé et société civile) ;
- Renforcer les partenariats inter-réseaux de l'ESS en Afrique et ailleurs.

Genre et développement

- Plaidoyer pour l'adoption du Protocole sur l'Égalité Femmes-Hommes par la CEDEAO ;
- Contribuer à la réhabilitation des acteurs de l'ESS victime de l'occupation djihadiste et la guerre contre le terrorisme avec des projets structurants.

Développement de contenus thématiques

- Développer davantage les concepts de l'entrepreneuriat social, des finances solidaires, du tourisme solidaire... de façon à leur donner des contenus et des orientations en phase avec le contexte spécifique du Mali et les réalités de l'intégration sous régionale ;
- Réaliser une campagne nationale pour l'adoption du Protocole sur l'égalité Homme-Femme par la CEDEAO en collaboration avec les organisations de défense des droits humains ;
- Former les populations déplacées à la création d'entreprises sociales dans le cadre de leur réhabilitation durable.

Jeunesse et emploi

Appuyer la création de clubs d'entrepreneurs dans les universités, écoles techniques et professionnelles de Bamako.

Tourisme solidaire

- Développer des concepts et nouveaux produits attrayants pour les régions du Nord-Mali ;
- Réaliser des activités d'information et de communication sociales et commerciales pour la réhabilitation du tourisme dans les régions du nord en particulier.



الشبكة الإفريقية للاقتصاد الاجتماعي والتضامني
Réseau Africain de l'Economie Sociale et Solidaire
African Network of Social and Solidarity Economy

RAESS

Entretien avec Monsieur Madani KOUMARE, Président du RENAPESS Mali et Madame Hawa Ali MALI TRAORE, Membre du RENAPESS Mali

Quelles sont les contraintes rencontrées pour accomplir la mission statutaire de votre organisation ?

- Les moyens d'accompagnement des entreprises sociales ;
- Le développement des coordinations régionales.

Quelles sont les opportunités pour faire évoluer et promouvoir le travail de votre organisation ?

- L'habitat social ;
- Le tourisme solidaire ;
- L'assainissement et l'urbanisation ;
- La mise en œuvre de la politique nationale de l'ESS en partenariat avec l'Etat.

Quel est le niveau d'intégration de vos programmes dans les politiques territoriales de développement ?

- La politique nationale ;
- Les plans de développement locaux.

Comment jugez-vous les politiques de coopération internationale (décentralisée, bilatérale ou multilatérale) par rapport aux perspectives de votre réseau ?

La coopération est indispensable dans tous les sens pour notre réseau.

Quels sont les axes que vous souhaitez promouvoir dans le cadre de ce type de partenariat ?

- Le dialogue ;
- L'appui aux initiatives des acteurs ;
- L'appui à la dynamique de maillage territorial.

Quelles sont vos attentes par rapport au RAESS ?

- L'appui institutionnel et l'accompagnement dans des événements internationaux.

☞ **Monsieur Ahmed AÏT HADDOUT, REMESS, Maroc**

Présentation du REMESS

Le Réseau Marocain de l'Economie Sociale et Solidaire, REMESS, créé en 2006, est ouvert à toutes les organisations de la Société Civile et non gouvernementales, apolitiques, areligieuses, à but non lucratif et non spéculatif. Les composantes retenues par le REMESS sont les Syndicats Professionnels, les Associations, les Mutuelles et les Coopératives. La porte est ouverte à ces organisations quel que soit leur niveau, premier, deuxième ou troisième rang. Des personnes

Rés. Salwa 21, Imm. 3, Appt. N°4, Av. Mohamed V, Tabriquet – Salé

Tél. /Fax : 05 37 85 64 97 - GSM : 06 61 71 42 01 - E-mail : r.afrique.ess@gmail.com – Site web : www.remess.ma



Bilan des activités du REMESS

Elle est fondamentale pour enclencher des dynamiques de développement dans les territoires. Le REMESS a fait de la concertation une stratégie par laquelle des acteurs intéressés et concernés, Société Civile et Organismes Publics, se rencontrent périodiquement en vue d'échanger, s'informer ainsi que coordonner les actions et les mesures en faveur de l'ESS, que ce soit au niveau national ou international.

Dans le cadre de l'Animation Territoriale (Coaching Territorial) que le REMESS a expérimenté et qui se réalise en 5 phases (diagnostic, repère des acteurs, sociogramme, atelier de synergie et feuille de route), un Comité de Concertation Local ESS (CCL-ESS), composé des acteurs essentiels concernés par un thème relatif à une filière-phare porteuse et innovante, a été constitué. Jusqu'à présent, 4 CCL-ESS ont été constitués autour des thèmes suivants : tourisme solidaire et social à Bouanane ; commerce équitable à Ain Baida ; marchands ambulants à Salé ; menthe à Labrouj. Le Concept de Coaching Territorial a été inventé et devenu aujourd'hui un « métier ».

La concertation permet à des synergies de s'établir et de s'ériger en des partenariats réfléchis et négociés. C'est ainsi que le CCM-ESS a donné naissance à un partenariat REMESS-FCDG, REMESS-OCE, REMESS-Entraide Nationale-ADS-Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social - INDH...Grâce au partenariat, l'Institut Panafricain de Développement pour l'Afrique du Nord a pu voir le jour en janvier 2012.

Rés. Salwa 21, Imm. 3, Appt. N°4, Av. Mohamed V, Tabriquet – Salé

Tél./Fax : 05 37 85 64 97 - GSM : 06 61 71 42 01 - E-mail : r.afrique.ess@gmail.com – Site web : www.remess.ma



pour la réalisation de projets, financés par l'Union Européenne, ont pu être obtenues par le REMESS en soumettant conjointement et solidairement avec des ONG partenaires installées au Maroc et en Europe.

La mutualisation des ressources et des moyens

C'est la démarche préconisée par le REMESS. Pour installer des animateurs territoriaux, le REMESS et ses partenaires recourent à ses pôles et membres proches des sites d'intervention. Ainsi, sur les 5 sites d'accompagnement des coopératives de femmes dans le cadre du projet « Eco de Femmes », des conventions de collaboration et de mutualisation des ressources et de moyens ont été signées. Elles prévoient notamment la mise à disposition de l'animateur territorial, un espace lui permettant de s'acquitter de sa mission d'animateur-accompagnateur des coopératives ciblées. En contrepartie, l'animateur territorial est au service du partenaire local durant deux demi-journées pour effectuer ou aider à réaliser des actions en relation avec le développement mais essentiellement avec les coopératives de femmes ou autres, la mutualité, le Commerce Equitable et le Tourisme Solidaire... Cette formule innovante permet de réduire les charges pour les deux partenaires, rationaliser l'utilisation des ressources ainsi que transférer le savoir et le savoir-faire. La formule a permis de créer une nouvelle dynamique de communication au niveau de chaque site avec le REMESS.

L'action-recherche-formation

L'Institut Panafricain de Développement Afrique du Nord est le 5^{ème} IPD en Afrique. Il recouvre les pays de l'Afrique du Nord ainsi que les pays arabes : Maroc, Tunisie, Algérie, Lybie, Mauritanie et l'Egypte et peut être dans l'avenir la Somalie, Djibouti, Erythrée, le Tchad ... Différemment des quatre autres IPD, IPD-AN préconise comme approche l'Action-Recherche-Formation en se focalisant sur des modules de formation à destination des dirigeants des Entreprises de l'Economie Sociale (élus et managers). Il s'agit donc de répondre à des besoins effectifs exprimés ou latents sous forme d'information, de sensibilisation en matière d'organisation, de gestion, de mutualisation et de commercialisation. L'IPD-AN ayant la particularité d'être bilingue (Arabo-français), est l'outil d'intervention du REMESS au niveau des territoires du Maroc.

Perspectives du REMESS

De nouveaux textes de loi sont en gestation du côté gouvernemental. Il s'agit notamment de : Economie Sociale et Solidaire ; Commerce Equitable ; Entrepreneuriat Social.

Deux innovations méritent d'être citées :

- Les Coopératives d'Activités et d'Emplois (CAE) qui permettent à des petits et moyens entrepreneurs de mutualiser un certain nombre de fonctions : locaux, secrétariat, comptabilité, recherche de marchés, assurance etc.
- Les Coopératives Sociales et de Solidarité fondées sur le capital temps, concernent l'échange des services entre les coopérateurs offreurs-consommateurs de services. La souscription au capital et les transactions entre membres de la coopérative se font en heures. Une expérience dans ce sens sera menée à Salé.



الشبكة الإفريقية للاقتصاد الاجتماعي والتضامني
Réseau Africain de l'Economie Sociale et Solidaire
African Network of Social and Solidarity Economy

RAESS

☞ **Monsieur Moussa BOUREIMA GARBA, Secrétaire Exécutif de l'ONG ONPHDB, Niger**

Contexte institutionnel et géographique du Niger

Le Niger est un pays sahélien de 1 267 000 km², situé en Afrique de l'Ouest dont les 2/3 sont occupés par le désert du Sahara. La population est estimée à 17 000 000 habitants en 2012, composé de 84 % de population rurale, de 47% de jeunes de moins de 15 ans et 51% de femmes. La pression démographique est l'une des plus importantes du continent avec un taux de croissance annuel moyen de 3,3%.

Au Niger, les acteurs du secteur de l'ESS sont des organismes privés sans but lucratif qui exercent une activité économique et/ou sociale : coopératives, mutuelles, groupements d'intérêt économique, ONGs, fédérations et réseaux.

Bilan d'activités de l'ONG ONPHDB

Avec l'appui de partenaires diversifiés du Nord et du Sud, ONPHDB a eu à réaliser plusieurs activités qui cadrent bien avec l'axe stratégique n°1 et 2 du PDES, Programme de Développement Economique et Social 2012-2015, portant sur la consolidation d'une dynamique de développement économique et social et la création des conditions de durabilité d'un développement équilibré et inclusif. Ces activités ont été possibles grâce au financement de projets de développement dans trois régions à savoir Niamey, Dosso et Tillabéry.

Le projet d'appui aux femmes productrices de beurre de karité de la commune de Falmey

Ce projet dont la première phase a été financée par le programme québécois de développement international, PQDI, à travers Carrefour international, CI, a regroupé des femmes de cinq villages en coopératives productrices de beurre de karité (CPBK), qui est devenue une unité économique opérationnelle produisant et commercialisant le beurre de karité pendant toute l'année et cela depuis maintenant six ans. Soucieuse du devenir de cette entreprise coopérative après la phase 1 du projet, ONPHDB continue à mobiliser des ressources financières et matérielles, nécessaires à la bonne mise en œuvre des activités et à la qualité des produits. La mobilisation de tous les acteurs a donné une bonne image à la coopérative. En effet, les produits de la CPBK sont désormais connus à Niamey, à l'intérieur du pays, en Europe et au Canada.

Le fonctionnement de cette unité de production a permis la création de 8 emplois dont 5 permanents et 3 temporaires.

Par ailleurs, la coopérative est dotée d'un plan stratégique et d'accompagnement 2013-2016 ainsi que d'un plan de marketing. Cette coopérative a aussi développé une stratégie lui permettant de participer aux foires nationales et internationales.

Le projet de renforcement des capacités de la coopérative POTAL pour améliorer la sécurité alimentaire et les moyens de substance durable.

Ce projet a pour but d'appuyer les femmes artisanes de Guilladjé, regroupées en Union Potal, à se doter de moyens de subsistance durable leur permettant de faire face à l'insécurité alimentaire



présente dans leur zone. Avec les efforts de tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre de ce projet, des résultats probants ont été réalisés :

- Aménagement d'un site de 2,5 ha accueillant 140 productrices maraîchères;
- Augmentation significative de la production maraîchère qui passe de 5 tonnes à 42,37 tonnes des produits maraîchers pendant la campagne 2012-2013;
- Augmentation accrue des revenus des femmes.

L'ONG ONPHDB ayant une solide expérience dans le domaine de l'accompagnement des coopératives, a permis d'organiser les femmes artisanes en une coopérative pour mieux appréhender les enjeux du développement local. Cette démarche ayant impliqué tous les acteurs de la commune rurale, a abouti à favoriser l'amélioration des performances de l'artisanat des femmes de la localité :

- Une modernisation du produit artisanal ;
- Une augmentation de la qualité et de la quantité des produits de la coopérative ;
- La participation au SAFEM 2013 avec succès ;
- Un plan d'accompagnement 2013-2014 élaboré.

Dans le même cadre, l'ONPHDB avec l'appui de son partenaire Canadien « Carrefour International », a réalisé un diagnostic de la coopérative de production artisanale «Tassirtite». Un plan d'accompagnement 2013-2014 a été élaboré.

Tous les projets exécutés par ONPHDB contribuent à la protection de l'environnement. Ils appuient des activités de régénération naturelle de l'arbre karité et bien d'autres par la création de pépinières et la formation des pépiniéristes au niveau des villages, la reconstitution du couvert végétal. Les actions de sensibilisation et de formation ont entraîné une prise de conscience des populations à la protection de l'environnement.

Perspectives de l'ONG ONPHDB

L'Economie Sociale et Solidaire a des beaux jours devant elle au Niger car le gouvernement actuel a mis sur pied une politique nationale de développement à travers l'élaboration de son plan de développement économique et social (PDES 2012-2015). Ces réalisations en matière d'Economie Sociale et Solidaire marque le regain d'intérêt au secteur qui bénéficie désormais du soutien politique comme le souligne la synthèse du PDES selon laquelle l'accélération de la croissance repose sur l'affermissement des bases de l'économie et la mise en valeur du potentiel national mais également sur des actions visant l'environnement global de l'activité économique et sociale qui conditionne une croissance inclusive durable et équitable.

En termes de perspectives, l'ONPHDB va consolider ses acquis et renforcer les capacités des entreprises d'Economie Sociale et Solidaire qu'elle pilote par un encadrement de proximité et par la suite favoriser le développement d'autres unités à travers le pays dans les zones de grande mobilisation communautaire :

- Accompagnement des coopératives à dépasser la phase de subsistance pour aller vers une vision entrepreneuriale ;
- Proposition d'un appui-conseil aux coopératives qui sont dans la phase de démarrage.



Entretien avec Monsieur Boureima Garba MOUSSA, Secrétaire Exécutif de l'ONG ONPHDB, Niger

Quelles sont les contraintes rencontrées pour accomplir la mission statutaire de votre organisation ?

- L'insuffisance des financements ;
- La distance de certaines zones d'intervention ;
- L'analphabétisme de plusieurs de nos groupes cibles ;
- Le politique faiblement motivé pour la promotion des entreprises ESS ;
- Le manque de renforcement des capacités de nos acteurs d'ESS.

Quelles sont les opportunités pour faire évoluer et promouvoir le travail de votre organisation ?

- La motivation des acteurs d'ESS ;
- La décentralisation au Niger ;
- L'implication des autorités communales au niveau de nos zones d'intervention ;
- L'existence des bailleurs de fonds qui s'intéressent aux EESS ;
- L'existence d'un cadre au Niger : le PDES 2012-2015.

Quel est le niveau d'intégration de vos programmes dans les politiques territoriales de développement ?

Nos programmes sont bien intégrés et respectent les politiques territoriales de développement.

Comment jugez-vous les politiques de coopération internationale (décentralisée, bilatérale ou multilatérale) par rapport aux perspectives de votre réseau ?

Un peu inquiétantes car après 2015, nous ne maîtrisons pas la nature de la décision des grandes puissances mondiales par rapport au développement : est-ce que l'ESS va être considérée comme un modèle incontournable pour le développement ou bien va-t-elle être un modèle à combattre, les entreprises d'ESS gênant les entreprises privées plus écoutées par nos décideurs ?

Quels sont les axes que vous souhaitez promouvoir dans le cadre de ce type de partenariat ?

- Le développement des entreprises d'ESS ;
- Le renforcement des capacités des acteurs d'ESS ;
- La mise en fédération des entreprises d'ESS œuvrant dans le même secteur.

Quelles sont vos attentes par rapport au RAESS ?

- Faciliter l'accès aux outils de gestion des entreprises d'ESS pour les différentes organisations ;
- Renforcer les capacités des organisations membres du RAESS ;
- Appuyer la promotion des entreprises d'ESS ;
- Organiser des rencontres formatives au-delà des échanges qui se font actuellement ;
- Apporter un soutien sans réserve aux organisations membres pour que leurs décideurs



prennent en compte l'ESS dans leurs politiques.

Quelles sont vos critiques par rapport au RAESS ?

Le RAESS étant un réseau encore jeune, je n'ai pas de critique à faire mais plutôt je l'encourage à persévérer dans le respect de ses textes.

Quel est votre commentaire personnel sur l'ESS et son impact sur la justice économique et sur le développement d'une manière générale en Afrique ?

Je pense que la forme entreprise d'ESS est le moyen le plus sûr pour un développement durable et équilibré en Afrique. Les études ont démontré qu'il est difficile de voir les entreprises d'ESS partir facilement en faillite. Et de nos jours, les entreprises d'ESS sont les plus créatrices d'emplois surtout au niveau local.

☞ Madame Khady Fall DIOP, Présidente du GSESS, Sénégal

Perspectives

Mise en place d'un forum sur le modèle économique de l'ESS

Les recommandations du forum sur « le consommer local » s'inscrivent dans une logique de changement:

- changement de paradigme économique;
- changement de mentalités;
- implication de nouveaux acteurs.

Cette logique de changement implique une bonne campagne de communication avant, pendant et après le forum de restitution pour informer, persuader, motiver et inciter à l'action

Il s'agira de :

- faire connaître et reconnaître l'Économie Sociale et Solidaire comme une alternative à l'économie de marché;
- faire redécouvrir aux sénégalais les acteurs de l'ESS (coopératives, mutuelles, fondations, syndicats, comités d'entreprises, mouvements associatifs, congrégations), leurs différents secteurs d'intervention et leur potentiel opératoire comme outil de développement autocentré ;
- fédérer les acteurs et organisations de l'ESS autour des objectifs du Forum sur l'ESS et de démontrer l'éligibilité des entreprises coopératives aux programmes d'encadrement et d'accompagnement institutionnel des entreprises du secteur privé.

Renforcement des capacités des organisations de type coopératif

Comme activité d'environnement de la séance plénière du Forum sur les alliances stratégiques, nous proposons une journée du partenariat dans le cadre de l'exposition sur l'ESS. Il s'agira d'offrir aux acteurs de l'ESS l'opportunité de se retrouver et d'aborder avec des partenaires potentiels, des sujets spécifiques, d'ébaucher des collaborations et de construire un réseau de relations professionnelles.

Le contenu de l'exposition sur l'ESS pourrait prendre appui sur ces objectifs en vue de la définition



du format et du choix des participants.

Parallèlement aux panels du Forum, sera organisée une exposition sur le thème «A la découverte de l'ESS» qui sera un moment fort de communication. Le choix du thème procède du constat que les acteurs sénégalais de l'Economie Sociale et Solidaire, présents dans une multitude de secteurs d'activités, souffrent d'un phénomène d'isolement sectoriel, constituant un handicap majeur pour le développement d'une masse critique d'offre en biens et services pour la satisfaction des besoins des consommateurs. L'exposition offrira un espace de rencontres pour l'identification et la structuration d'axes de collaboration entre les différents acteurs ainsi qu'une opportunité pour chaque acteur de présenter sa structure et son secteur d'intervention face aux enjeux du « consommer local ».

L'objectif stratégique est de sensibiliser le grand public, le secteur privé classique, dans une perspective d'alliances stratégiques et de partenariat ainsi que les autorités publiques sur le concept d'économie solidaire à travers des informations ciblées sur ses particularités et son potentiel de proposition de réponses nouvelles à la problématique du « consommer local », informations qui seront véhiculées à travers différents supports de communication pendant et après le Forum.

Entretien avec Madame Nafy DIAGNE GUEYE, Présidente du ROPESS Sénégal

Notre réseau a un caractère local dont ses missions principales sont le renforcement des coopératives en capacités financières, organisationnelles, matérielles ; la contribution à l'augmentation des revenus des membres, la disponibilité alimentaire, la recherche stratégique de systèmes pour l'accessibilité aux soins de santé des membres des IESS, la recherche de partenaires au profit des IESS ainsi que la contribution à rendre effectif la relation Public-Privé.

Quelles sont les opportunités pour faire évoluer et promouvoir le travail de votre organisation ?

L'existence du RAESS, l'avènement des coopératives, le partenariat Public-Privé, Privé-Privé.

Comment jugez-vous les politiques de coopération internationale (décentralisée, bilatérale ou multilatérale) par rapport aux perspectives de votre réseau ?

Il faut tenir compte des trois niveaux décentralisé, bilatéral et multilatéral.

Quels sont les axes que vous souhaitez promouvoir dans le cadre de ce type de partenariat ?

- La formation ;
- L'appui à la création et à la consolidation d'entreprises sociales ;
- Le renforcement de la relation Public-Privé pour une meilleure prise en compte de l'ESS dans la définition des politiques ;
- Les échanges d'expériences, de bonnes pratiques au niveau local, Sud-Sud, Nord-Sud ;
- La participation aux événements nationaux, régionaux, internationaux ;
- La participation aux foires locales, nationales, régionales et internationales.

Quelles sont vos attentes par rapport au RAESS ?

- La prise en compte de l'existence d'autres réseaux ESS qui existent au niveau des pays ;



- Tél./Fax : 05 37 85 64 97 - GSM : 06 61 71 42 01 - E-mail : r.afrique.ess@gmail.com – Site web : www.remess.ma



Renforcer le rôle institutionnel des associations

L'enjeu est de permettre à l'Etat tunisien de mener une politique plus pertinente et ce, en étant plus impactant, en bénéficiant de l'expertise de partenaires représentatifs de la société.

Renforcer les synergies entre les associations

L'enjeu est de consolider l'unité, la solidarité nationale et internationale et d'atténuer les disparités idéologiques, régionales, interclasses sociales, intergénérationnelles :

- Concourir à la mise en place d'un observatoire régional de l'ESS en vue d'améliorer la connaissance du secteur et de permettre aux acteurs de l'économie sociale d'avoir un meilleur accès à la statistique publique et une représentation renforcée dans les instances de décision ;
- Faire reconnaître le rôle de l'économie sociale au sein de l'Education Nationale, de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle ainsi que promouvoir l'enseignement et la formation à l'économie sociale ;
- Favoriser la reprise de PME en difficultés par les salariés sous forme de coopératives. Il s'agit d'autoriser les salariés à mobiliser tout ou partie des indemnités de licenciement et de chômage auxquelles ils auront droit si la liquidation est prononcée pour les apporter à la constitution d'une société coopérative qui poursuivra l'activité de l'entreprise. C'est évidemment une mesure très innovante et délicate à configurer mais néanmoins réalisable ;
- Favoriser l'accès des associations aux outils et pratiques bancaires. L'appréciation de la situation des associations par les banques repose sur des instruments parfois mal adaptés. Améliorer la connaissance de la sinistralité et de la solvabilité des associations serait utile.

☞ Monsieur Willibroad DZE-NGWA, coordinateur pour la communication, la recherche et la publication, IPD, Cameroun

Présentation de l'IPD

L'Institut Panafricain pour le Développement, IPD, a été créé le 28 février 1964 à Genève en Suisse et son premier Institut à Douala au Cameroun en 1965 dans l'esprit du panafricanisme cher aux pères des indépendances africaines.

Il a été créé exclusivement pour accompagner l'Afrique dans son combat pour le développement au-delà des trois composantes du développement durable, écologique, économique et social en y incluant les composantes culturelle, politico-juridique ainsi que financière.

Il est composé d'un réseau de 6 Instituts régionaux, d'une Fondation et d'un Centre International de Développement concerté, décent et durable :

- IPD-Afrique centrale francophone basé à Douala au Cameroun ;
- IPD-Afrique du Sahel et de l'Ouest francophone basé à Ouagadougou au Burkina Faso ;
- PAID-East and Southern Africa Anglophone, situé à Kabwe en Zambie ;
- IPD-Afrique du Nord francophone, Anglophone et arabophone basé à Salé au Maroc ;
- IPD-Pays lusophones basé à Bissau en Guinée Bissau ;
- Le centre Internationale de développement concerté, décent et durable, CIDD, basé à



Yaoundé au Cameroun ;

- La Fondation IPD basée à Genève en Suisse.

Vision

Être le meilleur centre pour le développement concerté, décent et durable du continent africain qui rassemble dans tous les pays, toute personne sans distinction de race, de nationalité, d'origine, de religion ou de croyance et n'accepte aucun don, subvention ou contribution quelconque d'une institution publique ou privée qui est assortie d'une condition contraire à sa neutralité politique et confessionnelle.

Mission

Aider au développement économique, social et culturel des pays africains à travers la recherche-action, l'appui-conseil et la formation de Responsables africains capables de prendre en charge, à différents niveaux, l'action à mener avec des populations en vue de leur promotion et de l'amélioration de leurs conditions de vie.

Bilan des activités de l'IPD depuis ces 50 dernières années

L'IPD a développé une expertise avérée en matière de développement du continent Africain et a fait des contributions appréciées par les populations africaines.

Formation

L'IPD a mis en place une stratégie basée sur l'alternance entre la théorie et la pratique qui se matérialise par des stages, visites d'un milieu, voyages d'études pour permettre aux étudiants et stagiaires de toucher du doigt les réalités.

La formation de longue durée commence par une étude de milieu en 1^{ère} année qui permet aux étudiants d'analyser avec les populations concernées les aspects écologiques, culturels, géographiques, historiques, technologiques et économiques des villages et/ou bidonvilles en vue d'actions de développement.

En 2^{ème} année, ils étudient le développement local en observant l'interaction des acteurs en face, en vue de concevoir en 3^{ème} année des projets ou programmes de développement appropriés.

Les cours pour les Masters commencent par un tronc commun sur la problématique de développement concerté, décent et durable, toujours en combinant la théorie et la pratique. C'est après ce tronc commun que l'on peut se spécialiser en entrepreneuriat, management, paix et développement, souveraineté alimentaire, planification, intégration régionale, Economie Sociale et Solidaire etc.

La formation à l'IPD a permis de renforcer les capacités des cadres et experts africains ; à ce jour, plus de 27000 cadres ont été formés par notre institut, occupant de hautes fonctions ou des fonctions d'encadrement des populations à la base.

Recherche-action

L'IPD accompagne les populations africaines dans la recherche des actions de développement notamment à travers les travaux des étudiants qui ont permis de concevoir des plans quinquennaux au début des indépendances, d'agir sur les effets des programmes d'ajustement structurels qui ont produit les conséquences que nous connaissons aujourd'hui. L'IPD a publié de nombreux articles et



des dizaines de livres parmi lesquels « le développement durable, la participation populaire au développement ».

Appui-conseil

L'IPD a collaboré avec les Gouvernements, Organisations internationales, Société Civile, Agences de développement bilatérales et multilatérales pour lesquels il a apporté son expertise très appréciée. Il en est ainsi des pays partenaires comme les USA, l'Allemagne, la France, les Pays-Bas, les Pays Nordiques, les Pays Africains, le Canada ainsi que des organisations comme l'UEMOA, l'Union Européenne, l'Union Africaine, etc.

Perspectives de l'IPD pour les 50 prochaines années

L'IPD veut renforcer ses infrastructures et ses programmes pour accompagner l'Afrique vers l'émergence.

Renforcement de ses infrastructures

- Construction de l'immeuble devant abriter le siège du bureau du Secrétariat Général à Yaoundé ;
- Acquisition de locaux pour abriter le siège du bureau du Secrétariat Général à Genève ;
- Construction du centre d'incubation des entreprises de Bamenda ;
- Acquisition des locaux pour le siège de la section IPD-Asie basé au Japon ;
- Construction du centre international de développement concerté, décente et durable ;
- Réhabilitation des campus de Ouagadougou.

Développement des programmes

- Ouverture du programme d'Etudes doctorales ès sciences appliquées au développement ;
- Création de l'édition bilingue « innovation et développement » ;
- Création d'un IPD aux USA ;
- Création des antennes IPD dans tous les pays couverts ;
- Relance des activités de PAID-ESA et éventuellement la division en deux IPD Est et Australe ;
- Instauration de la semaine africaine de l'Innovation ;
- Accroissement des activités de l'IPD-AN ;
- Lancement des activités de l'IPD lusophone.

Entretien avec Monsieur Willibroad DZE-NGWA, coordinateur pour la communication, la recherche et la publication, IPD, Cameroun

Notre réseau a un caractère international. La mission de l'IPD est d'aider au développement économique social et culturel des pays africains à travers la recherche-action, l'appui-conseil et la formation des responsables africains.

Quelles sont les contraintes rencontrées pour accomplir la mission statutaire de votre organisation ?

Contraintes financières et insuffisance des cadres de haut niveau.



Quelles sont les opportunités pour faire évoluer et promouvoir le travail de votre organisation ?

- S'adapter à l'environnement actuel des pays africains ;
- Revoir les contenus des programmes de formation de l'IPD ;
- Créer et développer les activités génératrices de revenus ;
- Elargir les partenariats de l'IPD ;
- Revoir la politique de gestion du personnel de haut niveau (travail à temps partiel).

Quel est le niveau d'intégration de vos programmes dans les politiques territoriales de développement ?

Nos programmes sont adaptés aux politiques territoriales de développement.

Comment jugez-vous les politiques de coopération internationale (décentralisée, bilatérale ou multilatérale) par rapport aux perspectives de votre réseau ?

Nous pensons accentuer l'implication des besoins des structures décentralisées, bilatérales et multilatérales dans nos actions à venir.

Quels sont les axes que vous souhaitez promouvoir dans le cadre de ce type de partenariat ?

- La recherche-action ;
- L'appui-conseil ;
- La formation de longue et courte durée.

Quelles sont vos attentes par rapport au RAESS ?

Collaborer sur la formation des cadres.

Quelles sont vos critiques par rapport au RAESS ?

Rien à signaler pour le moment.

Quel est votre commentaire personnel sur l'ESS et son impact sur la justice économique et sur le développement d'une manière générale en Afrique ?

L'ESS est le moyen le plus adapté pour le développement de l'Afrique.

☞ **Monsieur Ibrahima NDOUR, CPC, Cameroun**

Présentation du CPC Cameroun

La Conférence Panafricaine Coopérative (CPC), une des organisations coopératives les plus représentatives du continent, a été créée en 1967 à Cotonou, entre les organisations coopératives, les Etats et les syndicats avec l'appui du Centre Afro-Américain de Travail (CAAT). Devenue une organisation panafricaine bipartite (Etats/ mouvement coopératif), la CPC compte aujourd'hui 20 pays à savoir : le Bénin, le Burkina-Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Mali, le Niger,



la République Démocratique du Congo, le Sénégal, le Tchad, le Togo, la Mauritanie, le Burundi, le Rwanda, le Cap-Vert, la Guinée Bissau, la Centrafrique, le Congo, la Guinée et les Comores.

La CPC mène sa politique d'appui aux Etats-membres à travers son Secrétariat Exécutif basé à Yaoundé au Cameroun et l'Université Africaine de Développement Coopératif (UADC) de Cotonou au Bénin.

Ses missions se résument comme suit:

- Susciter et accompagner les pays-membres dans la formulation des politiques et stratégies de développement coopératif, l'élaboration des programmes coopératifs et l'appui à l'élaboration d'une législation coopérative garantissant l'identité coopérative, l'autonomie et la viabilité des entreprises coopératives dans leur diversité ;
- Evaluer les politiques et stratégies nationales à l'échelle du continent et concourir à leur harmonisation ;
- Engager un plaidoyer permanent en faveur de l'appui de chaque pays au mouvement coopératif et à l'adoption de mesures d'accompagnement en particulier la formation des ressources humaines et le développement des pratiques novatrices en matière coopérative.

Bilan des activités de la CPC

Pour mener à bien cette mission, la CPC s'est doté d'une approche programmatique qui la conduit à élaborer et mettre en œuvre des plans d'action décennaux.

Ainsi, son premier plan décennal de promotion de l'entrepreneuriat coopératif comme alternative de lutte contre la pauvreté en Afrique avait été adopté à Yaoundé au Cameroun en 2000 dans le cadre de sa 13^{ème} session. La mise en œuvre de ce plan a bénéficié du soutien financier de l'Agence Canadienne pour le Développement International, ACDI, qui dans le cadre d'un programme d'appui à la CPC avait aidé, de 2003 à 2007, plus de dix pays-membres, à se doter de politiques de développement coopératif et à élaborer les programmes coopératifs en découlant.

Aussi, convient-il de signaler que ce plan d'actions avait été adopté par l'Union Africaine lors de son sommet extraordinaire sur la promotion de l'emploi et de la lutte contre la pauvreté, tenue en 2004 à Ouagadougou au Burkina Faso. Il nous plaît également de vous faire part de l'existence depuis décembre 2010 d'une législation communautaire coopérative qui couvre 17 pays, à travers l'Acte Uniforme sur le droit des sociétés coopératives né de la saisine par la CPC en 2000 de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA).

Toujours en accomplissement de cette mission, la CPC a élaboré son deuxième plan d'action décennal dans le cadre de l'Année Internationale des Coopératives en 2012. Ce plan, a été adopté par l'Organisation des Nations Unies lors de son sommet tenu sur les coopératives en Novembre 2012 à New York. Il nous semble tout à fait indispensable de partager le contenu de ce plan avec les gouvernements des pays africains, non seulement pour son appropriation mais aussi et surtout l'opérationnalisation des actions qui y sont programmées en vue de la promotion du bien-être social et de la lutte contre l'exclusion et la pauvreté dans nos pays. A cet effet, la CPC a déjà élaboré quatre programmes relatifs aux coopératives agricoles des sortants des écoles, des cliniques coopératives de santé, des coopératives d'habitat et des coopératives de sécurité de proximité et qui sont actuellement proposés aux Etats-membres.



Perspectives de la CPC

La CPC reste toujours orientée par les résolutions majeures de la dernière session de Brazzaville à savoir :

- l'élargissement de la CPC à tous les pays d'Afrique ;
- la mutation de l'Institut Supérieur Panafricain d'Economie Coopérative, ISPEC de Cotonou, en l'Université Africaine pour le développement Coopératif, UADC ;
- Et enfin, la mise sur pied d'une Banque Africaine pour le Développement Coopératif, BADCOOP.

Si la mutation de l'ISPEC s'est faite au plan administratif, il reste à faire la promotion de l'institution afin de lui donner les moyens de sa politique.

S'agissant de l'élargissement, la CPC est à la recherche d'un pays pouvant organiser un symposium panafricain coopératif pour rassembler tous les pays africains à cette fin.

Au sujet de la Banque Coopérative, des démarches avancées sont en cours pour faire porter l'étude à la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique, CEA.

A ces objectifs, s'ajoutent évidemment la vulgarisation de l'acte uniforme sur le droit des sociétés coopératives et la mise en œuvre du plan d'action né de l'année internationale des coopératives.

A l'issue des présentations-Pays du jeudi 24 avril 2014, l'ensemble des délégations africaines et des organisations internationales ont pris part, en fin de journée, à la visite de deux projets INDH dans le domaine de l'artisanat sous la conduite de la Division de l'Action Sociale relevant de la Wilaya de Marrakech :

- Le 1^{er} projet relatif au circuit de commercialisation directe des produits artisanaux entre l'artisan et l'acheteur (absence d'intermédiaires) : visite d'un fondouk des tanneurs ;
- Le 2^{ème} projet concernait le renforcement de capacités des artisans tanneurs : visite du centre de formation en artisanat.



6. SYNTHÈSE GÉNÉRALE DES ÉCHANGES-PAYS

☞ Les relations Société Civile - Etat sur le champ de l'ESS

Le rôle de l'Etat dans le développement de l'ESS a fait l'objet de discussions portant notamment sur l'indispensabilité ou non de disposer d'un ministère dédié à l'ESS dans chaque pays. Les participants se sont finalement accordés à souligner **l'importance de l'élaboration de lois ou de lois cadres spécifiques à l'ESS** tout en relativisant la nécessité d'y dédier un ministère, l'essentiel étant de pouvoir s'adresser à un interlocuteur bien défini ayant un rôle d'accompagnement et de soutien des organisations de l'ESS. Le partenariat Société Civile-Etat est primordial pour avancer et tout ceci ne peut avoir lieu sans un cadre juridique structuré ainsi que l'instauration d'une loi sur l'ESS.

La coordination et la promotion des politiques publiques tenant compte de l'économie sociale et accompagnant les acteurs de ce domaine s'avèrent aussi nécessaires.

En Algérie notamment, la nouvelle loi votée par le gouvernement sur les associations et les mutuelles est très controversée car la tutelle du ministère délégué y est très présente et pesante. La nouvelle loi sur les associations en Algérie ne permet pas en effet le développement des activités associatives ou de toute autre organisation collective.

Le partenariat public-privé doit se faire ainsi sur la base de la réciprocité : les Représentants de l'Etat travaillent en partenariat avec la société civile aujourd'hui au Maroc par exemple. L'ESS n'a pas besoin de tutelle de l'Etat mais d'un accompagnement par ce dernier tout en respectant son autonomie d'action. La question de la tutelle de l'Etat ne doit pas être considérée comme un « embrigadement » mais davantage comme une relation égalitaire entre l'Etat et les acteurs de la société civile sur le champ de l'ESS : **un réel interlocuteur au niveau de l'Etat pour instaurer un dialogue constructif.**

Aussi, alors que certains Représentants ont mis en avant leurs difficultés à identifier leurs interlocuteurs à l'échelle locale ou nationale, d'autres ont évoqué des travaux en cours sur des projets de lois avec les ministères en charge de l'ESS dans leurs pays respectifs (par exemple au Bénin des travaux sont en cours avec le Premier Ministre pour tenter d'insérer l'ESS dans les programmes d'éducation). Certains membres du RAESS ont informé les participants de leur récente nomination dans des instances gouvernementales ou de leur relation étroite avec l'administration publique, notamment une Parlementaire au Mali, et un ancien maire au Cap-Vert.

Certains participants ont aussi évoqué un manque d'articulation entre la société civile et le gouvernement politique à éclaircir quant à la liberté d'action des associations. La solution proposée est de travailler directement avec les départements en charge des associations et des coopératives ; c'est la société civile qui fait le lien et aucun ministère ne suit en particulier la relation avec les coopératives.

Le dialogue entre les acteurs de l'ESS et les administrations (Ministères, collectivités locales)



doit être privilégié pour avancer ; les administrations étant un partenaire du RAESS et non un opposant. Le RAESS doit ainsi être force de proposition et travailler le plus possible en partenariat avec les administrations.

☞ **Les valeurs de l'ESS : cohésion sociale, équité, dignité...**

Des conflits sociaux et politiques, ressort une certaine solidarité entre les populations pour continuer à vivre dans un pays qui a connu la guerre notamment. En effet, lorsque le conflit éclate, tout le monde est touché. Dans des pays en conflits ou sortis des conflits, les acteurs de l'ESS ne doivent sous aucun prétexte être absents des initiatives d'instauration ou de raffermissement de la paix en cours chez eux. Et ceci, pour la simple raison que les conflits inhibent les activités de développement et élargissent la pauvreté que les acteurs de l'ESS combattent.

En Afrique, les personnes vivent au sein de communautés. On dit que la solidarité est née en Afrique mais avec le temps, cette dernière s'émousse surtout au niveau des villes où règne l'individualisme, source de conflit. **Avec un minimum de solidarité, on peut créer de la cohésion sociale.**

Pour un développement durable et continu du continent africain, il faut aussi de la dignité et de l'honneur. Un des axes de travail de l'ESS en Afrique est d'assurer ces valeurs.

Le questionnement des **valeurs de l'ESS** au sein du RAESS est donc vital : propriété partagée des ressources du capital de façon équitable, cohésion sociale...

☞ **Les Acteurs de l'ESS : petits entrepreneurs, femmes, jeunes...**

La connaissance et l'approche des différentes formes d'entrepreneuriat social de l'ESS sont primordiales : au-delà des coopératives et des associations, il y a aussi les petites et micro-entreprises, les syndicats professionnels et les mutuelles pour lesquels une place et un rôle sont à définir au sein du panel d'acteurs de l'ESS.

L'ensemble des participants ont eu à cœur de souligner que l'ESS n'est pas une économie au rabais, pour les pauvres mais pour **ceux et celles qui veulent entreprendre différemment et soucieux d'un développement indépendant** pour lutter contre la pauvreté.

La promotion de la place des jeunes dans l'ESS a été aussi abordée. L'entrepreneuriat social est un secteur économique porteur pour les jeunes, générateur de revenus et de changement social. L'ESS est ainsi la porte d'entrée pour les jeunes en permettant d'éviter certaines crises sociales. Selon la majorité des réseaux membres du RAESS, la représentation des jeunes dans les instances du RAESS et dans les diverses organisations de l'ESS est à privilégier.

La question de la promotion des droits économiques des femmes a été soulevée par de nombreux participants en leur permettant d'être considérées comme des citoyennes à part entière, conscientes de leurs droits et capables de les défendre. Pour certains participants, la féminité est davantage porteuse de l'ESS que la masculinité.



☞ Le rôle de la formation professionnelle et de l'ESS dans l'insertion économique des jeunes hommes et femmes

Un diplôme ne suffit pas à protéger du chômage. La visite du centre de formation en artisanat de Marrakech a montré le chemin à suivre, celui de l'apprentissage d'un métier conduisant à une insertion professionnelle des jeunes rapidement.

Les principaux thèmes liés au développement de la formation professionnelle sur le continent Africain sont directement liés à l'objectif d'employabilité des jeunes:

- Renforcer les efforts pour améliorer la qualité (centres de formation, corps-enseignant et processus d'enseignement) ;
- Développer les services d'orientation professionnelle ;
- Adapter l'offre de formation et resserrer les liens entre la formation professionnelle et le travail, à travers différentes modalités de coopération entre les centres de formation et les entreprises.

L'ESS a d'autant plus un rôle important à jouer que le chômage touche tout particulièrement les jeunes dans la zone Euro-Méditerranéenne ainsi qu'en Afrique.

Selon le rapport « les jeunes et l'emploi dans la zone Euro-méditerranéenne » établi par le Conseil Economique et Social d'Espagne conjointement avec les CES de Jordanie, Grèce, France, Maroc, Liban en partenariat avec le CESE, **les formules d'Economie Sociale peuvent contribuer au développement de l'esprit d'entreprise et à la création d'un tissu productif**, notamment dans les zones rurales et dans les régions moins attrayantes pour l'investissement étranger; ces formules permettent ainsi de créer des liens associatifs et de prestation de services sociaux, contribuant de surcroît à la fixation de la population au territoire et, en définitive, au développement local. **La création d'un nouveau modèle de croissance économique durable et inclusif, capable de relever de manière décisive le niveau de vie de la population.** A titre d'exemple, au Kenya, les entités composant l'économie sociale, représentent 1/3 du PIB Kenyan : c'est une réelle force économique, créatrice de revenus et d'emplois pour le pays.

☞ L'immigration et ESS

« Jeunesse et Emploi » au niveau du continent africain impliquent de surcroît la question de **l'immigration, réelle opportunité pour l'ESS avec l'apport d'esprits d'entreprise** : des hommes et des femmes ayant des prédispositions à s'engager, fuyant leur pays d'origine vers un avenir meilleur.

Les diasporas représentent aussi des sources financières considérables par la création de micro-projets dans leur pays d'origine. Ainsi, le phénomène migratoire revêt une grande importance, d'autant plus que l'instabilité politique associée aux changements ainsi que l'impact économique et social sur les conditions de vie et de travail de larges franges de la population ont entraîné une pression accrue sur les flux migratoires du continent Africain.

☞ Le renforcement des capacités des acteurs de l'ESS

Le renforcement des capacités des organisations de l'Economie Sociale et Solidaire africaines est un enjeu central : les structures d'accompagnement sont peu nombreuses car elles accèdent difficilement à des financements. Or, il est primordial d'une part **d'accroître la formation des acteurs de l'ESS**, et d'autre part **d'inclure dans les programmes éducatifs, une sensibilisation à ce mode**



entrepreneurial : formation de leaders et de dirigeants **capables de considérer que l'économie sociale est génératrice de bénéfices.**

En Méditerranée, malgré les appels à projets et les financements disponibles, un nombre relativement restreint de projets effectivement développés se distinguent, essentiellement par manque d'accompagnement.

Dans ce sens, **l'Institut Panafricain pour le Développement**, IPD, a été applaudi pour la qualité de ses formations, l'organisme étant **reconnu comme un établissement de référence en Afrique pour la formation des cadres de l'ESS.**

☞ **Les Echanges, le réseautage et la structuration des réseaux-membres au sein du RAESS**

La question des échanges entre entreprises de l'ESS est revenue fréquemment dans les discussions, qu'il s'agisse d'établir des partenariats commerciaux, d'échanger de bonnes pratiques, de partager des expériences réussies ou tout simplement de s'informer sur les activités pratiquées par des entreprises voisines tant d'un point de vue géographique que sectoriel. Pour cela, les participants ont présenté leur vision et leurs propositions sur le rôle que le RAESS devrait avoir selon eux, à savoir principalement **un rôle de diffusion de l'information portant sur les activités de ses membres et sur l'ESS en Afrique.** L'idée d'organiser une foire africaine de l'ESS permettant d'exposer les produits des entreprises de l'ESS (à l'instar de ce qui se fait en Amérique latine par exemple) a été particulièrement bien accueillie.

En parallèle, les participants ont évoqué le problème de la circulation entre pays africains, constituant un frein majeur au développement des échanges et à la participation de manifestations internationales par manque de dispositions administratives adéquates dans certains pays d'Afrique.

En outre, le RAESS doit faire en sorte que **chaque membre puisse se connaître et s'identifier en tant que membre du réseau.** Le mouvement de l'ESS est en train de s'affirmer grâce au réseautage, de se prendre en charge par le biais d'un travail collectif. Un réseau qui n'est pas tourné vers l'action est voué à disparaître !

La communication entre les membres d'un même réseau est donc essentielle : elle passe par différents canaux tels que l'organisation de programmes d'échanges entre les pays d'une même sous-région ; la création d'une lettre d'informations mensuelle entre les membres du RAESS ; la mise en place d'une banque de données, de statistiques et de renseignements techniques...

Enfin, certains participants africains ont appelé à **un appui institutionnel du RAESS pour l'émergence de réseaux de l'ESS** dans les pays qui n'ont pour le moment aucune représentation collective dans ce domaine.

☞ **Les OMD post 2015 au regard de la réalité socio-économique et environnementale du continent Africain :**

- Respect de la culture locale ;
- Dignité et un travail décent à garantir aux citoyens ;
- Démocratie économique dans l'aménagement des territoires ;
- Droit à la participation à la vie publique tout en donnant une considération particulière au rôle de la société civile et son indépendance ;



- Droit à la solidarité et à l'entraide internationale selon une logique de citoyenneté universelle ;
- Un cadre particulier réservé à la jeunesse et à la femme, aux immigrés et aux minorités.



7. TABLE RONDE MULTI-ACTEURS DE L'ESS

La table ronde multi-acteurs, animé par M. Abdelkrim AZENFAR, Directeur de l'ODco, a réuni un panel d'experts et d'organismes internationaux de l'ESS autour de :

- M. Vincent FERNAND, Président fondateur de l'Institut Panafricain de Développement, IPD ;
- M. Guillaume THUREAU, Directeur Développement et Réseaux, IESMED/MEDESS ;
- M. Carlos LOZANO, Coordinateur du Réseau Euro-méditerranéen de l'Economie Sociale, ESMED;
- M. Yvon POIRIER, membre du Conseil d'Administration, RIPESS Amérique du Nord ;
- M. Ibrahima NDOUR, Secrétaire Général de la Conférence panafricaine des coopératives, CPC Cameroun.
- Mme Sifa BUCHEKABIRI CHIYOGÉ, Directrice régionale de l'Alliance Internationale des Coopératives d'Afrique.

L'objectif de cette table ronde était d'apporter un éclairage sur les concepts, principes et approches de l'ESS au niveau international eu égard à la réalité du continent africain. Pour y parvenir, M. AZENFAR a articulé son animation autour de différentes problématiques :

- La caractérisation d'une organisation, d'un projet ESS ;
- L'identification des acteurs de l'ESS et leurs relations avec les Etats et les organismes publics
- Le poids et l'importance de l'économie sociale en Méditerranée ;
- Les cadres juridiques de l'économie sociale dans la région Euro-Méditerranéenne et au Canada particulièrement.

Vincent FERNAND - IPD

☞ Comment se caractérise un projet ou une organisation relevant de l'ESS ?

- Propriété commune et égalitaire du capital du projet ;
- Répartition équitable des bénéfices des entreprises entre les producteurs et actionnaires ;
- Bonne circulation de l'information au sein de l'entreprise et accessibilité de l'information par tous ;
- Bonne répartition du pouvoir de décision entre le travail/capital et le management ;
- Aucune imposition des idées par le management sans consultation ;
- Réponse des produits de l'entreprise à des besoins essentiels ;
- Engagement, motivation, représentativité, compétences et disponibilité des hommes et femmes-ressources ;
- Capacité des dirigeants de l'ESS à analyser et à critiquer le système dominant, sans tomber dans la critique pour la critique ;
- Réponses positives des projets de l'ESS aux critiques formulées à l'encontre du système libéral dominant ;
- Priorité au rassemblement des micros-succès en tant que réponses macro-valables ;
- Capacité à constituer des forces de changement par le nombre d'adhérents ;
- Une stratégie « top/down » et en même temps « bottom/up » : le régional étant le lieu de rencontre des alternatives.



☞ **Quelles sont vos suggestions au RAESS sur le plan interne et international ?**

- Définition des valeurs africaines de l'ESS à affiner pour mieux se situer dans un esprit d'ouverture sur le plan international. En effet, l'ESS en Afrique est « unique » ;
- Etablissement de règles au sein d'un réseau autour du « donner » et du « recevoir ». On ne vient pas aux rencontres ESS pour uniquement recevoir mais aussi pour donner. En quoi mon expérience est unique et utile aux autres ?;
- Meilleure définition des règles d'adhésion en qualité de membres. Actuellement, il y a trop de diversité au sein du réseau : « très petits » voire « très grands » par exemple ;
- Amélioration de la Charte d'engagement des membres du RAESS en tenant compte de ces propositions ;
- Orientation du recrutement de nouveaux membres du RAESS vers des mouvements paysans, de femmes, de pêcheurs, des artisans, etc. Ces acteurs existent ne se réclamant pas actuellement de l'ESS mais la vivent mieux que tous ;
- Lancement d'une étude (Afrique et pays) pour mieux visualiser les partenaires potentiels de l'ESS, futurs membres du RAESS ;
- Création d'une « tête de pont » dans le Nord du continent Africain pour le lobbying et le financement de l'ESS africaine à Genève (ONU, multinationales des matières premières, système financier bancaire, OMC ; Bruxelles (UE) et Washington (Banque Mondiale, FMI et BAD –Tunis) ;
- Création de services d'appuis nationaux, régionaux et continentaux ainsi que signature d'accords avec l'Institut Panafricain pour le Développement (IPD) pour la formation des cadres, l'Alliance Coopérative de Nairobi ainsi que le Réseau des Coopératives africaines et son Institut de Cotonou ;
- Recherche de financement des activités du RAESS par la création d'activités et de projets économiques capables de dégager des bénéfices qui financeront de nouvelles activités ;
- Référence aux textes produits par les RMB concernant les propositions alternatives et les études de cas (banque de données) pour produire leurs propres propositions africaines.

Guillaume THUREAU - MedESS

☞ **A quels principes et approches répond selon vous l'ESS ?**

Les entrepreneurs et entreprises de l'ESS doivent être au centre de nos préoccupations. Comme le rappelait M. Fernand Vincent, c'est à ces acteurs que nous rendons des comptes.

L'ESS naît et se développe dans les territoires ; c'est donc dans les territoires que les entrepreneurs et entreprises doivent trouver du soutien. Ce soutien prend la forme d'aides à la création (incubateur, financement, formation...) et au développement (pépinières, foires d'affaires, financement, commercialisation...).

Il nous faut inventer de nouveaux modèles de coopération, loin du schéma obsolète Nord-Sud, pour rapprocher les acteurs des territoires, identifier des synergies, des opportunités de réplique, d'internationalisation etc.

L'ESS est une économie qui trouve ses racines dans les traditions, la culture et l'histoire de la Méditerranée et de l'Afrique. Elle a sa place au centre de l'économie des territoires et pas seulement dans les secteurs abandonnés par les Etats ou l'économie libérale.



Carlos LOZANO - ESMED

☞ **Quel est le poids de l'économie sociale dans la région Méditerranéenne ?**

A travers des organisations-membres de 9 pays (Algérie, Egypte, Espagne, France, Italie, Maroc, Portugal, Tunisie et Turquie), le Réseau ESMED représente un ensemble de plus de 500 000 entreprises et 7 millions de salariés. Ces données font de l'économie sociale un acteur économique qui répond aux principaux défis de développement de la Méditerranée (création d'emploi en direction principalement des jeunes et des femmes, accès aux services sociaux, etc...)

Le Réseau ESMED est la plateforme de référence institutionnelle de l'économie sociale auprès des Institutions Européennes et de l'Union pour la Méditerranée pour défendre les intérêts de l'économie sociale et s'assurer que l'économie sociale soit prise en compte dans les politiques de développement. A titre d'exemple, citons les propositions faites par le réseau ESMED à la Commission Européenne ayant permis d'inclure des actions en faveur de l'économie sociale dans le programme EUROMED de développement industriel ainsi que l'acquis de reconnaissance sur l'économie sociale EUROMED de la part des Institutions Européennes.

☞ **Quelle est l'importance des cadres juridiques de l'économie sociale en Méditerranée ?**

La loi-cadre portugaise du 8 mai 2013 sur l'Economie Sociale établit, en conformité avec la Constitution de la République portugaise concernant le secteur coopératif et social, la base générale du régime juridique de l'économie sociale ainsi que des mesures pour stimuler leurs activités destinées à poursuivre l'intérêt général de la société, que ce soit directement ou à travers la poursuite des intérêts de ses membres, utilisateurs et bénéficiaires, lorsque ces intérêts sont socialement pertinents. Les relations entre l'Etat portugais et les entités de l'Economie sociale sont régies par les principes de coopération et de transparence.

La loi-cadre espagnole 05/2011 approuvée le 16 mars 2011 confère aussi une consistance juridique à la réalité de l'économie sociale. Son processus d'élaboration a constitué un lieu de rencontre fécond entre le secteur de l'économie sociale et la société espagnole. Les entreprises de l'ESS sont de véritables institutions socio-économiques, parfaitement adaptées à l'économie de marché, aux secteurs économiques émergents et en règle générale aux besoins manifestés actuellement par une société ouverte, plurielle et démocratique.

L'importance de ces lois réside dans leur reconnaissance et leur soutien envers l'économie sociale en tant qu'activité économique différenciée. Il s'agit d'un premier pas vers l'acceptation de ce secteur comme partenaire social doté d'une présence institutionnelle directe et d'une capacité d'influence stratégique à l'égard des politiques économiques et sociales des pays concernés. Ces lois permettent ainsi d'avantage de visibilité à l'économie sociale, de la doter d'une plus grande sécurité juridique ainsi que d'intensifier le développement de l'économie sociale dans les pays respectifs, secteur qui au cours de ces trente dernières années, a connu une croissance notable notamment dans le domaine de l'intégration socio-professionnelle, de la prestation de services sociaux et de soins collectifs.

Par ailleurs, ces lois définissent les modalités de dialogue avec les Pouvoirs Publics, renforçant la



présence de ce secteur lors du processus d'élaboration des politiques élaborées par ces derniers.

Enfin, elles confèrent un rang législatif aux principes et valeurs intrinsèques qui caractérisent les entreprises de l'économie sociale, les différenciant ainsi clairement des autres formes d'entreprises.

Yvon POIRIER - RIPESS Amérique du Nord

☞ **Quels acteurs font partie de l'ESS ? Par exemple, des petites PME peuvent-elles faire partie de l'ESS ?**

Il y a un consensus en effet que les coopératives et les mutuelles, ou encore des entreprises à but non-lucratif, en font partie. En somme, ce qu'on appelle également communément les «entreprises collectives», construites sur le principe d'une personne – une voix.

Cependant, dans bien des pays, l'inclusion d'entreprises, ou d'entrepreneurs est réelle dans le secteur de l'ESS.

Dans l'état de New York, comme partout ailleurs, la marché du travail a grandement évolué depuis un demi-siècle. Le travail atypique, notamment par le biais du travailleur indépendant s'est grandement répandu. Nous ne sommes plus à l'époque du travail salarié pour tout le monde. Or, ces travailleurs ont des besoins. C'est ainsi que dans l'état de New-York, une Mutuelle a été créée pour offrir des services collectifs tels que des assurances de santé. L'organisation dénommée « Freelancers Union » regroupe maintenant 230 000 individus. Ainsi, c'est l'idée que les travailleurs indépendants s'organisent en mutuelles, tout en utilisant le vocable « syndicats » non pour négocier des conditions de travail mais davantage pour se rendre des services, y compris le plaidoyer pour avancer sur la cause des gens «ordinaires».

L'organisation que je représente, le Réseau Canadien de Développement Économique Communautaire, RCDÉC, est membre du RIPESS depuis 2002. Nous y adhérons parce que nous croyons à l'importance de développer une alternative globale au système économique dominant axée en premier lieu sur le capital au lieu de la satisfaction des besoins humains. Ainsi, parmi nos membres, nous avons bien évidemment des entreprises coopératives et des entreprises à but non lucratif, mais nous avons également de nombreux membres qui sont des petites entreprises privées dont les dirigeants partagent l'idéal de travailler à des communautés inclusives, sans pauvreté, et respectueuses de l'ensemble des autres membres de la communauté.

Dans d'autres situations, les acteurs de l'économie sociale peuvent avoir recours au statut juridique de l'entreprise privée, entre autres parce que plus adapté. Mentionnons l'exemple de « Café Direct » au Royaume-Uni. Cette entreprise a été créée afin de mobiliser l'épargne de citoyens désireux d'investir dans le commerce équitable. En créant le « Café Direct », les ONG participantes, dont Oxfam Royaume-Uni, se sont assurées de détenir 50%+1 des actions de l'entreprise. Un autre exemple dans la ville de Québec : l'Auberge « Autre Jardin » est une entreprise privée dont 100% des actions sont détenues par une association à but non lucratif « le Carrefour Tiers-Monde » dont la mission principale est la solidarité internationale.

De nouvelles formes juridiques d'entreprises voient le jour dans bien des pays. Ainsi, dans la province



canadienne de la Colombie-Britannique (ouest du Canada), ont été créés « les Community Interest Companies » sur le modèle du Royaume-Uni. Il faut rappeler que plus de 4200 entreprises de ce type existent déjà au Royaume-Uni. Les réglementations prévoient qu'il peut y avoir un certain profit qui est redistribué aux actionnaires, mais à condition qu'une partie soit distribuée à la communauté. Une des raisons est que des OBNL (organismes à but non lucratif) n'ont pas le «droit» de faire des profits sans en distribuer une partie à la communauté. Ces entreprises font-elles partie de l'ESS ? Il y a débat sur la question.

Pour conclure, sans doute que l'ESS s'appuie grandement, pour se construire et se développer, sur les entreprises collectives comme les coopératives et les mutuelles. Toutefois, il est encore plus important d'adhérer à des valeurs communes pour construire un monde meilleur pour l'humanité tout en préservant la planète pour les générations futures. En effet, nous savons que le statut légal (coopératif ou mutuel) ne fait pas foi du tout. Bien au contraire, un certain nombre d'organisations ne respectent plus les valeurs pour lesquelles elles ont été fondées.

☞ Quel est le cadre légal de l'ESS au Canada ?

L'adoption de lois, de programmes et de politiques est nécessaire. Mais, une mise en garde s'impose. Il est absolument essentiel que les actions des législateurs et des administrations soient le résultat d'un large dialogue avec l'ensemble des secteurs de la société. Ainsi, lorsqu'il a été décidé en 1996 d'adopter une stratégie afin de développer au Québec l'économie sociale, l'ensemble des partenaires sociaux y étaient présents, y compris les syndicats de travailleurs et le grand patronat. De 1996 à 2012, l'économie sociale s'est déployée au Québec dans divers secteurs de l'économie, contribuant à la création d'au moins 75 000 emplois. Même si le gouvernement avait instauré de nombreux programmes et politiques ainsi qu'un appui à la mise en place de pôles dans chacune des régions du Québec, un pas important restait à franchir par le biais de l'adoption d'une loi-cadre sur l'économie sociale.

La *Loi sur l'économie sociale (loi 27)* est une «loi cadre». Dans le système parlementaire québécois, c'est fort important car cela signifie que l'ensemble des ministères doivent dans leurs politiques et programmes tenir compte de l'économie sociale.

On entend par « économie sociale », l'ensemble des activités économiques à finalité sociale, réalisées dans le cadre des entreprises dont les activités consistent notamment en la vente ou l'échange de biens ou de services et qui sont exploitées conformément aux principes suivants :

- l'entreprise a pour but de répondre aux besoins de ses membres ou de la collectivité;
- l'entreprise n'est pas sous le contrôle décisionnel d'un ou de plusieurs organismes publics au sens de la loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels;
- les règles applicables à l'entreprise prévoient une gouvernance démocratique par les membres;
- l'entreprise aspire à une viabilité économique;
- les règles applicables à l'entreprise interdisent la distribution des surplus générés par ses activités ou prévoient une distribution de ceux-ci aux membres au prorata des opérations effectuées entre chacun d'eux et l'entreprise;
- les règles applicables à la personne morale qui exploite l'entreprise prévoient qu'en cas de



dissolution, le reliquat de ses biens doit être dévolu à une autre personne morale partageant des objectifs semblables.

Il est important de rappeler que l'ESS n'existe pas parce qu'il y a des lois et des politiques. Au contraire, si des lois et des règlements existent, c'est parce que le mouvement de l'ESS a réussi à s'organiser en coalitions et organisations. Toutefois, pour l'amplification du secteur, les lois et règlements sont nécessaires. Dès que le secteur prend de l'ampleur, de nouvelles lois et des règlements deviennent nécessaires. Autrement dit, un dialogue partenarial constant est essentiel pour le développement de l'ESS et la construction d'une société qui place l'humain et la planète au centre de ses préoccupations.

Ibrahima NDOUR, Secrétaire exécutif CPC

☞ Quel est le rapport des acteurs ESS avec leurs Etats ?

Un manque de stratégie d'approche des autorités locales et mieux, le défaut de réseautage des forces de l'ESS en présence est à noter pour mériter ou imposer une écoute du pouvoir.

Les rencontres de l'ESS ne doivent pas être « un mur des lamentations » puisque le mouvement se veut d'abord une force de propositions alternatives. Nos options, nos positions, nos comportements doivent refléter les orientations du mouvement et c'est ainsi qu'on pourra élargir les bases avec des organisations plus structurées et plus engagées. Les Etats sont donc des partenaires stratégiques ; n'ayons pas peur de les prendre ainsi et de le dire: l'essentiel est, en toutes circonstances, de savoir rester soi-même !

☞ Quel est le rôle de l'ESS dans les pays en conflits ou post-conflits ?

Dans des pays en conflit ou sortis des conflits, les acteurs de l'ESS ne doivent sous aucun prétexte être absents des initiatives d'instauration ou de raffermissement de la paix en cours chez eux. Et ceci, pour la simple raison que les conflits inhibent les activités de développement et élargissent la pauvreté que nous combattons.



Thème N°1 : Projet de renforcement institutionnel et du développement de capacité des réseaux nationaux africains de l'ESS – 2014/2016

Rédacteurs : Mme Salma DAOUD, Personne ressource-membre du CA du REMESS et M. Abdellah AHJAM, Représentant du Pôle territorial du RARBA, REMESS

M. Madani KOUMARE a animé cet atelier en questionnant et en donnant la parole à chaque participant en premier lieu sur les contraintes rencontrées par chaque réseau-membre du RAESS pour ensuite élaborer un plan d'actions commun à tous les réseaux-membres du RAESS.

En premier lieu, les difficultés rencontrées par chaque membre du RAESS ont fait l'objet d'une présentation selon quatre grands axes :

- Inexistence de réseaux formels au Cap-Vert et en RDC ;
- Faible accompagnement des réseaux en cours de formalisation ;
- Absence de certains acteurs/membres au sein des réseaux comme au Togo ;
- Faible présence des organisations locales au renforcement de l'adhésion des réseaux sur le plan national ;
- Faible capacité des réseaux à mobiliser les entreprises de l'ESS ;
- Faible prise en compte de la problématique « jeunesse » dans l'ESS ;
- Faible appropriation et engagement des membres au sein des Réseaux.

- Insuffisance voire absence de politiques publiques en matière d'ESS dans certains pays ;
- Non application de politiques de formalisation de l'ESS ;
- Inadéquation/absence d'un cadre institutionnel, réglementaire et juridique dans le domaine de l'ESS ;
- Inexistence d'un cadre financier pour les entreprises de l'ESS ;
- Dysfonctionnement et faible structuration du Réseau (Sénégal) ;
- Faiblesse des services rendus aux membres ;
- Insuffisance de financements pour le fonctionnement de certains réseaux ;
- Insuffisance de ressources humaines compétentes ;
- Insuffisance dans l'assistance technique aux réseaux ;
- Difficile gouvernance au sein de certains réseaux ;



- Absence de répertoire par pays sur les entreprises de l'ESS.

III – PARTENARIAT

- Faible appropriation du concept par les partenaires/Pouvoirs Publiques ;
- Faiblesse du partenariat Sud-Sud ;
- Faiblesse du partenariat Public-Privé ;
- Faiblesse de l'engagement de certains partenaires ;
- Faiblesse d'intégration et d'accompagnement des services étatiques ;
- Insuffisance des partenariats pour l'accompagnement de projets de renforcement de capacités.

IV – COMMUNICATION/FORMATION/SENSIBILISATION

- Faiblesse des échanges entre les membres des réseaux (Sénégal) ;
- Insuffisance d'utilisation des NTIC ;
- Insuffisance d'échanges de bonnes pratiques et d'expériences pilotes, innovantes ;
- Insuffisance d'échanges des expériences Sud-Sud ;
- Insuffisance de formation et de sensibilisation des personnes vulnérables sur les entreprises de l'ESS (concepts et avantages).

Au regard des contraintes listées, un plan d'actions a été proposé, dans un deuxième temps, par les différents Représentants des Réseaux africains de l'ESS et décliné selon les quatre axes retenus initialement :

AXE: 1 – FORMALISATION/ADHESION

Objectifs: Accompagner les réseaux nationaux dans leur processus de formalisation et d'élargissement de leur base de représentativité.

Activités à mettre en place :

- Mise à disposition des réseaux, les outils, les informations, les types d'acteurs à mobiliser, les modèles de statut et de règlement intérieur ;
- Mise en relation avec les partenaires stratégiques ;
- Appui à l'organisation de forums nationaux sur l'ESS.

AXE: 2 – RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL ET LEGISLATIF

Objectifs: Accompagner le renforcement institutionnel des réseaux dans un cadre normatif et législatif favorable.

Activités à mettre en place:

- Inventaire du cadre législatif par pays ;
- Formation des acteurs/leaders sur les textes normatifs et réglementaires existants ;
- Mise en place d'actions de plaidoyer auprès des politiques pour la mise en place de politiques publiques en faveur de l'ESS ;
- Développement de partenariats stratégiques avec les Parlements et les Conseils Économiques et Sociaux ;



- Actions de plaidoyer pour la mise en place de systèmes de financement public de l'ESS ;
- Prise en compte du genre sur l'ensemble des axes du plan d'actions ;
- Mise en place d'un observatoire sur l'ESS ;
- Facilitation de la mobilisation des ressources au profit du bon fonctionnement des Réseaux/pays et appui à la gouvernance interne ;
- Développement des mécanismes de volontariat/assistance technique ;
- Garantie de prévoyance, d'assurance et de gestion des risques pour les personnes agissant dans l'ESS.

AXE: 3 - PARTENARIAT

Objectifs : Faciliter les relations de partenariat Public-Privé au profit des réseaux nationaux et de leurs membres.

Activités à mettre en place :

- Echange de bonnes pratiques entre les Réseaux ;
- Renforcement de la dynamique d'échange Sud-Sud et Sud-Nord (mutualisation des savoirs et savoir-faire) ;
- Constitution et partage d'un répertoire des partenaires d'appui à l'ESS ;
- Création de liens entre les petites entreprises et les entreprises de l'ESS (commerce équitable) ;
- Etablissement de relations partenariales avec les institutions de formation et de recherche en vue d'une meilleure connaissance scientifique sur l'ESS ;
- Identification et mobilisation des personnes ressources.

AXE: 4 – COMMUNICATION/FORMATION/SENSIBILISATION

Objectifs :

- Assurer la disponibilité et la mise en place d'une stratégie de communication, tenant compte de trois aspects : RAESS/Réseaux-pays, Réseaux-pays/Réseaux/Pays et Réseaux/Membres ;
- Améliorer les offres de formation en faveur des Réseaux des pays.

Activités à mettre en place:

- Formation sur les techniques de mobilisation de ressources ;
- Information sur les politiques et programmes existants ;
- Elaboration de Curricula de formation sur l'ESS pour promouvoir le statut de « coach territorial » au niveau du RAESS ;
- Présence du RAESS aux événements nationaux, sous régionaux, africains et internationaux ;
- Organisation de campagnes thématiques à l'échelle nationale, régionale et africaine ;
- Capitalisation périodique sur les actions des Réseaux.

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

- Rechercher le statut d'observateur auprès des institutions régionales ;
- Encourager la constitution d'une plateforme des Femmes au sein du RAESS.



الشبكة الإفريقية للاقتصاد الاجتماعي والتضامني
Réseau Africain de l'Economie Sociale et Solidaire
African Network of Social and Solidarity Economy

RAESS

Thème N°2 : La position du RAESS dans les grands chantiers au niveau international (références : rencontres de Manille/RIPESS, de Chamonix/RMB, de Bruxelles/UE-Afrique et OMD post 2015...)

Animateur/modérateur : M. Ali Riadh BOUSSOFFARA, Président du Réseau d'Associations de l'Economie Sociale, RADES, Tunisie

Rapporteur : Mme Kaba DJAKAGBE, Membre du Réseau Guinéen de l'Economie Sociale et Solidaire, REGESS, Guinée

Rédacteurs : M. Mohamed Aï YOUSSEF, Expert en développement local ; Mlle Keltoum BIMGHAR, salariée d'une association marocaine.

M. Ali Riadh BOUSSOFFARA, a introduit cet atelier par une présentation synthétique de l'Afrique en démontrant combien le continent africain pèse économiquement eu égard à ses potentialités naturelles ; ce dernier représente une véritable force de négociation, n'entendant plus actuellement se laisser imposer des décisions par la partie occidentale.

Il a ensuite questionné les participants sur leurs attentes au niveau du RAESS d'un point de vue du renforcement institutionnel et du développement des capacités des réseaux africains de l'ESS.

Il a enchaîné sur le positionnement du RAESS dans les grands chantiers internationaux de l'ESS en demandant l'avis des participants en référence aux contenus des déclarations finales formulées lors des RMB, de la rencontre UE-Afrique, de la rencontre du RIPESS à Manille...

Les Représentants du CESE, RMB, MEDESS, RIPESS Asie en tant qu'experts-observateurs, ont alimenté les échanges entre les participants africains sur la dynamique internationale de l'ESS et les possibilités de coopération qui s'offrent au RAESS.

CESE – Xavier VERBOVEN

☞ Les missions du Comité Economique et Social Européen, CESE

Le CESE diffère à la fois de la Commission Européenne car c'est le gouvernement européen qui gère la coopération de l'économie sociale et solidaire ainsi que du Parlement Européen en charge de la législation dans les pays européens et travaillant avec le Conseil Européen composé des premiers ministres des 28 pays, qui gère la législation européenne.

Le CESE est un organisme consultatif qui donne des avis sur les politiques européennes. Le CESE a pour composante la société civile organisée en trois groupes :

- Groupe 1 : Les employeurs ;
- Groupe 2 : Les syndicalistes : syndicats des 28 pays européens ;
- Groupe 3 : Les ONG, agriculteurs, consommateurs, coopératives etc. : groupe des intradivers.

Les trois groupes donnent des avis sur des projets de législation européenne. En effet, l'Union Européenne doit obligatoirement demander l'avis de la société civile.

Le CESE a pour mandat d'organiser les rencontres et la consultation des milieux économiques et



sociaux ACP-UE « L'organisation des sessions de consultation et des rencontres des milieux économiques et sociaux ACP-UE est confiée au Comité économique et social de l'Union européenne ». A ce titre, le CESE a un rôle de médiateur par le biais d'un comité de suivi ayant des compétences sur les pays ACP, Afrique, Caraïbes, Pacifique.

☞ Les liens du CESE avec l'Afrique

L'Accord de Cotonou signé le 23 juin 2000 renouvelle les relations entre l'Union européenne et les 78 pays signataires pour les vingt prochaines années. Cet accord reconnaît **le rôle essentiel que peuvent jouer les acteurs non étatiques dans le processus de développement en précisant que l'ESS fait le pont entre la société civile européenne et la société civile africaine.**

Le CESE entretient des relations régulières avec les Représentants de la société civile des pays ACP. Ces relations interviennent aux niveaux suivants:

- Un Comité de suivi ACP-UE composé de 12 membres du CESE et de 12 représentants des milieux économiques et sociaux ACP;
- Des séminaires régionaux dont les objectifs sont, d'une part, d'informer sur le nouvel Accord de Cotonou et de suivre sa mise en œuvre, en plus d'informer les délégués sur les négociations relatives aux Accords de partenariat économique (APE) et, d'autre part, de fournir un forum pour débattre avec les Représentants de la société civile de la région d'un thème d'intérêt commun. A ce titre, le Conseil Economique et Social Européen a suggéré que le RAESS puisse organiser des séminaires sur des sujets tels que la sécurité alimentaire, la protection sociale.
- Des rencontres générales des milieux économiques et sociaux ACP-UE à Bruxelles tous les deux ans avec des Représentants de l'ensemble des pays ACP afin de formuler des recommandations aux autorités politiques sur la mise en œuvre de l'Accord de Cotonou et sur un ou plusieurs thèmes particuliers.

En outre, le CESE entretient des relations régulières avec la quinzaine de Conseils économiques et sociaux et organisations similaires des pays ACP, soit dans le cadre de contacts bilatéraux, soit dans le cadre des rencontres de l'Association internationale des CES.

☞ Le CESE: interlocuteur des autorités politiques du partenariat ACP-UE

Le nouvel accord de Cotonou fournit un cadre pour le suivi du dialogue entre les milieux économiques et sociaux et l'Assemblée Parlementaire Paritaire ACP-UE d'une part, et le Conseil des ministres ACP-CE, d'autre part.

Le CESE a, de longue date, entretenu des contacts réguliers avec l'Assemblée Parlementaire Paritaire en présentant un rapport sur ses activités lors des sessions de cette Assemblée et en invitant les coprésidents de celle-ci à présider les réunions des milieux économiques et sociaux ACP-UE.

Le Comité de Suivi ACP-UE est aussi invité à participer dans des réunions annuelles du Conseil des Ministres ACP-CE.

L'Assemblée Parlementaire Paritaire ACP-UE dont je fais partie, se réunit deux fois par an entre le Parlement Européen et le Parlement Africain. C'est une grande assemblée réunissant 700 membres.



الشبكة الإفريقية للاقتصاد الاجتماعي والتضامني
Réseau Africain de l'Economie Sociale et Solidaire
African Network of Social and Solidarity Economy

RAESS

Tous les 3 ans se réunissent aussi à Bruxelles l'assemblée Paritaire Parlementaire et les 59 pays ACP ainsi que les pays européens : la réunion des 4 et 5 mars 2014 a permis de débattre du rôle de l'ESS dans la politique sociale avec le rôle de l'économie associative et le côté participatif de celle-ci.

L'année 2015 sera consacrée « année européenne du développement » ; à ce titre, la société civile européenne et africaine aura un grand rôle à jouer et par la même occasion l'ESS en général.

RMB - Anaïs AMAZIT

A plusieurs reprises a été évoquée dans les discussions la **nécessité d'être représenté aux Nations Unies** et auprès des grandes organisations internationales. C'est une de nos priorités aux Rencontres du Mont-Blanc. C'est la démarche que nous avons entreprise depuis 2012, en organisant des événements dédiés à l'ESS aux grands Sommets des Nations Unies et en renforçant nos liens avec les diverses agences de l'ONU et des grandes familles de l'ESS telles que l'ACI ou avec les mutuelles. Depuis 2013, nous bénéficions du **statut consultatif spécial** du Conseil Economique et Social des Nations Unies qui a accru notre légitimité.

La mise en place du **groupe pilote international de l'ESS** qui rassemble notamment des Chefs d'Etat, est d'ailleurs une réalisation conséquente pour la promotion de l'ESS à l'international et pour soumettre des propositions concrètes notamment de projets de loi en faveur de l'ESS aux instances nationales et internationales.

Il apparaît donc essentiel que **le RAESS contribue à diffuser les actions de promotion de l'ESS dans les différents réseaux et territoires** en Afrique. Les réseaux régionaux sont importants mais une échelle internationale est aussi nécessaire car complémentaire pour porter les réalités africaines aux organismes décideurs actuels. C'est en collaborant plus étroitement et en diffusant les prérogatives, les propositions de l'ESS que nous réussirons à faire parler de nous, à nous faire connaître et reconnaître.

La participation à des manifestations internationales permet de voir ce qui se fait ailleurs tout en essayant par la suite de faire mieux ; il est par ailleurs essentiel pour le RAESS de dépasser l'étape de la consultation et de la concertation pour enclencher la phase des négociations.

Aux RMB, nous souhaitons aussi **faciliter la co-crédation de projets transfrontières et trans-familles à travers notre « Project Place » ou « Agora des Projets »** afin de permettre aux entreprises de l'ESS de changer d'échelle : il s'agit encore une fois de la question des partenariats entre nous, non seulement dans la diffusion des actions de promotion de l'ESS mais aussi dans la **co-construction** économique et sociale. Car l'ESS est une réponse aux crises multiples auxquelles nous faisons face, une réponse conciliant tous les aspects du développement durable : économique, social, environnementale.

MedESS - Guillaume THUREAU

MedESS est **une dynamique d'acteurs engagés** dans la construction de la Méditerranée de l'ESS. Elle n'a pas de rôle de représentation et à ce titre n'est pas un réseau mais s'engage en revanche dans des chantiers concrets. Elle se concentre évidemment sur le bassin méditerranéen mais peut



cependant coopérer et être en synergie avec les dynamiques propres au continent africain.

Comment? Tout d'abord, MedESS est centré autour des acteurs qui font vivre l'ESS au quotidien dans les territoires. Comme pour le bassin méditerranéen, le continent africain est à la croisée des chemins et chacun des pays doit pouvoir développer **une croissance inclusive au service du développement local, établissant des coopérations nouvelles entre territoires**, loin des nouvelles formes de "colonisation économique".

Il y a un an, à Tunis en mai 2013, 600 personnes et une cinquantaine d'initiatives de l'ESS ont fait entendre leur voix. Les messages ont été clairs et forts: L'ESS née et croît dans les territoires. Ses acteurs ont besoin de soutien et d'accompagnement en proximité; de formation au management de l'ESS; de solutions de financement notamment permettant le lien entre des projets concrets et outils de financement ainsi que d'un cadre légal favorable à l'ESS. Ces attentes sont devenues "les engagements de Tunis" qui aujourd'hui se déclinent en différents programmes MedESS :

- **CitESS**, Pôle territoriaux ;
- **FinESSMed**, Innovation financière ;
- **Campus MedESS**, Formation des managers de l'ESS et "cadre légal" en partenariat avec ESMED et le BIT.

Ces programmes couvrent aujourd'hui les différents rives du bassin méditerranéen, mais pourrait assurément inspirer le continent africain dans son ensemble.

RIPESS ASIE – Dr. DENISON

Le phénomène de différenciation du concept d'ESS eu égard à la réalité socio-économique du continent africain. Les facteurs-clés du continent africain sur la scène internationale de l'ESS se caractérisent par une économie pratique émanant de l'islam ; l'apport de la philosophie de l'Islam en tant que vision culturelle spirituelle et processus d'enrichissement.

A l'issue des échanges entre les participants africains et les avis consultatifs des experts invités, il est ainsi ressorti les recommandations suivantes formulées à deux niveaux :

☞ Positionnement du RAESS vis-à-vis de ses réseaux membres

En préambule, le continent africain doit permettre une meilleure mobilité entre les pays pour faciliter les échanges sous toutes leurs formes.

- Affirmer son rôle de facilitateur des échanges de savoir-faire et de connaissances entre les Réseaux-membres ;
- Participer au diagnostic des différentes possibilités et formes d'économie alternative du continent ;
- Créer un observatoire de l'ESS qui traitera les informations sur les structures-membres et capitalisera sur les expériences et bonnes pratiques ;
- Concourir à la création d'une agence africaine du volontariat ainsi qu'initier un salon africain de l'ESS ;
- S'accorder entre les Réseaux-membres du RAESS sur une définition commune de l'ESS et sur ce



que l'on veut pour pouvoir agir.

☞ *Positionnement du RAESS sur la scène internationale de l'ESS*

Les chantiers internationaux sont des jalons importants dans l'acte de fondation de ce grand chantier que constitue **l'ESS en elle-même qui a pour ambition de se faire reconnaître et de s'imposer comme une économie alternative inspirée des valeurs humaines**. Ainsi, il ne saurait y avoir d'initiative tonique, de cadre unitaire intra ou transcontinentale (RIPEES, RMB) que le RAESS ne puisse supporter ou intégrer.

- Être reconnu en tant que réseau africain de l'ESS en montrant que l'on a un poids économique sur la scène internationale par le biais de chiffres, de résultats concrets... ;
- Instaurer une délégation spéciale africaine ayant pour mission de s'entretenir directement avec les Représentants de l'Union Européenne ;
- Connaître les institutions internationales et maîtriser les agendas des rencontres internationales, des politiques pour que le RAESS y soit présent et prêt à réagir ;
- S'organiser à une participation efficiente des Réseaux-membres du RAESS dans les diverses manifestations internationales de l'ESS ;
- Collaborer et faire du lobby pour un plaidoyer en faveur des programmes africains de l'ESS auprès des instances internationales ;
- Promouvoir le rôle de coordinateur et d'interface du RAESS entre les réseaux nationaux et internationaux pour la participation des réseaux africains aux différentes rencontres internationales ;
- S'ouvrir à des partenariats tels que le RIPESS, les RMB, le Conseil Economique et Social Européen tout en conservant son autonomie pour une défense des intérêts du continent ;
- Être en constante surveillance du pool socio-économique de l'Afrique et des différents acteurs qui y sont en scène sans jamais s'éloigner de ce qui se fait avec d'autres sur la scène international et qui peut être toujours enrichissant ;
- Prendre position notamment au sein du RIPESS pour avoir un rôle clé à jouer au sein des instances de gouvernance telles que le conseil d'administration ;
- En ce qui concerne les OMD, évaluation par le RAESS du niveau de prise en compte des OMD tout en se préparant à la prochaine rencontre OMD Post 2015. La première réflexion défendue par le RAESS consiste à souligner que les OMD version avant 2015 ont été marqué par des appréciations d'ordre quantitatif qui masquent une certaine réalité affectant le quotidien du citoyen du monde. Le dispositif statistique utilisé pour évaluer l'état d'avancement des différents champs de développement n'est que le résultat et le reflet du système de gouvernance et le niveau de démocratie de chaque pays.

Les diverses recommandations des participants africains quant au positionnement du RAESS dans les grands chantiers internationaux de l'ESS ainsi que la réflexion portée sur les OMD Post-2015 au regard de la réalité socio-économique et environnementale du continent africain ont été **relayées par les Représentants du RAESS au Conseil d'administration du RIPESS qui s'est tenu les 27 et 28 avril 2014 à Marrakech.**



- Le 1^{er} stand « Université Cadi Ayyad Marrakech »: présentation par des enseignants-chercheurs et étudiants universitaires des projets de recherche-action entrepris dans le domaine de l'ESS à l'échelle de l'université et dans le cadre de la coopération Sud-Sud ;
- Le 2^{ème} stand « ODCO »: présentation des programmes structurants en matière d'accompagnement des coopératives au Maroc.



Monsieur Abdeljalil CHERKAOUI, en tant que coordinateur du RAESS, a rappelé que chaque Réseau-membre du RAESS a pour responsabilité de chercher des moyens financiers pour réaliser les différents projets évoqués dans les ateliers thématiques. Si une expérience pilote est menée dans un pays-membre du RAESS, penser à la dupliquer dans les autres pays.

Nous les signataires ci-dessous, acteurs de la Société Civile Africaine de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) membres du RAESS réunis à Marrakech pour la troisième édition de notre organisation continentale:

- 1- Nous nous engageons, par la présente, à développer et à promouvoir les alternatives d'insertion économique et sociale en faveur d'une dignité humaine, d'un travail et d'une vie, décents pour tous les Africaines et Africains en vue de lutter contre la pauvreté et l'insécurité ;
- 2- Nous considérons le RAESS comme notre espace de concertation, d'échange et de mutualisation du savoir et du savoir-faire en matière de développement durable, et aussi notre moyen de plaider collectivement auprès des gouvernements, des instances et organisations africaines et internationales pour défendre les valeurs et les principes universels de l'ESS;
- 3- Nous réclamons pour l'Afrique plus de justice, d'équité, de considération et de respect des droits de l'homme dans la définition des Objectifs du Millénaire pour le Développement Durable (OMDD) post 2015 ;
- 4- Nous approuvons une feuille de route recevable et réalisable soutenue par un partenariat intelligent et diversifié en vue de renforcer les Réseaux-membres du RAESS et de mettre en place l'organisation collective nécessaire à sa promotion ;
- 5- Nous invitons les organisations et les instances en charge du développement à accorder plus d'attention au rôle contributif du RAESS et de ses membres dans l'inclusion, l'instauration de la démocratie économique par une répartition équitable des fruits de la croissance en Afrique ainsi qu'une plus grande visibilité dans les rencontres internationales ;
- 6- Nous invitons les pouvoirs publics à repenser le partenariat Public-Privé dans le sens de



faciliter et d'encourager l'initiative associative et de valoriser les contributions volontaires et/ou bénévoles ainsi que les actes de solidarité à caractère local ou régional;

- 7- Nous demandons la mise en œuvre et la prise en considération de la recommandation 193 de l'OIT de 2002 sur la promotion des coopératives dans les législations et réglementations nationales, ainsi que le plan d'action de la conférence internationale de l'OIT à Johannesburg du 19 au 21 octobre 2009 ;
- 8- Nous encourageons les initiatives de partage et de vulgarisation des compétences, des bonnes pratiques et des expériences réussies entre les différents pays dans le domaine de l'ESS, de l'Action Sociale et Sanitaire, de l'Entrepreneuriat Social, de la Formation et de l'Insertion socio-économique des jeunes ;
- 9- Nous privilégions le partenariat Sud-Sud en l'inscrivant dans une dynamique de coopération et de solidarité internationale respectant la culture, les valeurs universelles des droits humains tenant compte de l'approche « genre » et des réalités de chaque pays ;
- 10- Nous encourageons et nous appuyons « l'approche Action-Recherche-Formation » en faveur d'un développement institutionnalisé des compétences et d'un capital humain adéquat.

Fait à Marrakech, le 25 avril 2014.

Chaque Réseau-membre du RAESS est ensuite venu signer la charte. Monsieur CHERKAOUI a précisé que cette charte sera inscrite dans les statuts et le règlement intérieur du RAESS.

M.CHERKAOUI a vivement remercié l'ensemble des Réseaux africains pour leurs contributions en concertation avec les Organisations Internationales sur la question des OMD-Post 2015 et du rôle de l'ESS pour un développement juste et équitable du continent africain.

Les membres du comité d'organisation logistique et scientifique : Mesdames Itto ZEGDY, Amina BAH, Zineb EL JOUAK, Mathilde BECKER, Hélène ETTAMRI-SALOME ainsi que Messieurs Abdeljalil CHERKAOUI, Ahmed AIT HADDOUT, Noureddine EL HARRAK, Mohamed SAHLI et Abdeslam EL MOUKET, ont été chaleureusement applaudis par les participants pour la qualité du travail accompli, vecteur de succès de cette 3^{ème} rencontre des réseaux africains de l'ESS.

Monsieur CHERKAOUI a aussi rappelé la liste des sponsors et partenaires institutionnels de cette 3^{ème} rencontre des réseaux africains de l'ESS et les a remercié chaleureusement pour leurs participations financières et logistiques à cette manifestation d'envergure internationale.

Enfin, Monsieur HERKAOUI, selon un vote démocratique des participants africains à mains levées, a confirmé le maintien des membres du bureau du RAESS jusqu'à la prochaine assemblée générale qui se tiendra au Mali en avril 2016 ainsi que la poursuite du mandat des deux Représentants du



الشبكة الإفريقية للاقتصاد الاجتماعي والتضامني
ⵎⵓⵔⵉⵏⵉ ⵙⵉⵔⵉⵙⵉ ⵙⵉⵔⵉⵙⵉ ⵙⵉⵔⵉⵙⵉ ⵙⵉⵔⵉⵙⵉ ⵙⵉⵔⵉⵙⵉ
Réseau Africain de l'Economie Sociale et Solidaire
African Network of Social and Solidarity Economy

RAESS

RAESS, Messieurs Madani COUMARE du Mali et Noureddine EL HARRAK du Maroc au Conseil d'Administration du RIPESS.